VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 MARS 1935 — NUMERO 44

Adr... à
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Chambre Provinciale

AMENDEMENTS A LA LOI SCOLAIRE

Les écoles des municipalités en difficultés financières—Est-ce un pas vers les grandes unités?—La contrebande des liqueurs—Une enquête sur la Commission d'ajustement des dettes

Le travail de la session avance rapidement et les députés prévoient la prorogation pour la fin du mois. La plus grosse partie des crédits sont déjà votés, ainsi que les principaux bills du gouvernement. Le discours du budget de M. McPherson, trésorier provincial, peut venir cette semaine.

Amendements à la loi scolaire

Les amendements à la loi scolaire ont subi leur deuxième lecture. Une formule uniforme de contrat d'instituteur à employer par tous les districts scolaires est insérée dans la loi. Dans les districts scolaires en difficultés financières, des contrôleurs pourront être nommés à la place de syndics officiels.

D'après les amendements proposés, quand une municipalité est placée entre les mains d'un contrôleur, toutes les écoles de la municipalité formeront automatiquement un district scolaire municipal.

M. Farmer, chef du groupe ouvrier, voit dans cette mesure un premier pas vers la formation des grandes unités scolaires.

M. Hryhorczuk, député ministériel d'Ethelbert, proteste contre une clause qui oblige les districts scolaires placés sous un contrôleur à obtenir l'approbation de ce dernier pour l'engagement ou le renvoi des instituteurs.

Contrebande des liqueurs

M. Maybank avait prétendu que la contrebande des liqueurs est en progrès, à cause du coût trop élevé des liqueurs. Le procureur général a entrepris de lui prouver qu'il était dans l'erreur, en s'appuyant sur les témoignages des chefs de police de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Quant au déclin dans les profits de la Commission, ils sont dus principalement à la dépression. M. Major le prouve par une comparaison avec les autres provinces, en donnant les chiffres des années 1930 et 1934:

Mantioba, 1930, $2,044,000; 1934, $992,000; Saskatchewan, 1930, $2,398,000; 1934, $918,000; Alberta, 1930, $2,608,000; 1934, $1,177,000; Colombie-Britannique, 1930, $4,640,000; 1934, $2,270,000; Ontario, 1930, $10,278,000; 1933, $5,906,000; Québec, 1930, $11,284,000; 1934, $3,756,000.

Edifice coûteux

Le palais législatif du Manitoba, dont la construction a coûté $8,443,165.38, a aussi coûté à la province en intérêts, depuis 1914, plus de $8,180,000. C'est ce qui ressort d'une réponse de M. Bracken à une série de questions posées par M. Ivens, député travailliste de Winnipeg. Depuis une dizaine d'années, le paiement annuel en intérêts se tient autour du demi-million. En 1925, on a versé en remboursement de la dette un million provenant de la vente de terres provinciales et de propriétés du gouvernement.

L'hôtel du Gouvernement

L'entretien de l'hôtel du Gouvernement, résidence du lieutenant-gouverneur, coûtera à la province $7,551.28 pour l'année. Par principe, les députés travaillistes se sont objectés à ce crédit. M. Barclay, indépendant, s'est joint à eux.

Pensions de vieillesse

A propos des pensions de vieillesse, M. Ivens demande s'il est obligatoire, pour les candidats à la pension, d'abandonner leurs biens à la Commission avant de recevoir leur pension. M. Major dit que non. Il suffit de déduire du montant de la pension tout revenu que l'on peut recevoir.

Une enquête sera faite

Une enquête sera faite sur le fonctionnement de la Commission d'ajustement des dettes par un comité spécial de la Chambre. Cette décision a été prise par le gouvernement à la suite de dénonciations de M. Farmer, chef du parti ouvrier, qui accusait la Commission de remplir l'office d'agence de collection pour se conformer à des demandes injustes d'un créancier hypothécaire de Toronto.

M. Farmer a d'abord demandé vainement la production de toute la correspondance échangée dans ce cas particulier entre le procureur général, les avocats, le créancier hypothécaire et sa cliente. Elle a été refusée par un vote de 25 contre 15. Six députés ministériels et trois conservateurs se sont joints aux ouvriers.

ARMAND LAVERGNE MEURT A 55 ANS

Le vice-président de la Chambre des Communes était malade depuis quinze ans—Un homme politique patriote et indépendant—Son éloge à la Chambre des Communes

OTTAWA—Le vice-président de la Chambre des Communes, M. Armand Lavergne, député de Montmagny, est mort à Ottawa le 5 mars.

M. Lavergne était malade depuis plusieurs années et sa santé inspirait des craintes ces semaines dernières. Il était âgé de 55 ans.

Mort de pneumonie

La maladie de M. Lavergne remonte à quinze ans. Au cours d'une excursion de chasse dans la province de Québec, il s'infligea une blessure au dos, qui exigea une série d'opérations délicates, à l'épine dorsale.

En janvier dernier, pendant le trajet de Québec à Ottawa, il contracta un rhume qui le retint à sa chambre pendant un mois. Son médecin et la garde-malade veillaient constamment sur lui. Enfin, il y a trois semaines, on le fit transporter à l'hôpital: il venait d'être atteint de pneumonie. Cette maladie devait l'emporter.

Le député de Montmagny est mort sans avoir paru une seule fois à la Chambre des Communes cette session-ci. Aux sessions précédentes, ses absences étaient fréquentes. Aussi le bruit courait-il souvent qu'il allait démissionner.

Notes biographiques

M. Armand Renaud-Lavergne était né à Arthabaska, province de Québec, le 21 février 1880. Il était le fils de Joseph Lavergne et de Louise-Emilie Barthe. Son père était Canadien et sa mère, Acadienne. Son premier ancêtre canadien était François Lavergne, venu de Limoges (France) au Canada en 1640. Armand Lavergne fit ses études au collège du Sacré-Coeur, à Arthabaska, au séminaire de Québec, à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval. Il avait épousé Georgette Roy, fille de M. Louis-Philippe Roy, de Montréal. En même temps qu'il pratiquait le droit, il fit du journalisme. Il était président de la Coopérative catholique des consommateurs de combustible de Montréal; il était devenu lieutenant-colonel en 1912; il était membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, membre du club des journalistes et du club de golf de Québec; il fut bâtonnier du Barreau de la province de Québec en 1930.

Carrière politique

Sa carrière politique commença en 1904, alors qu'il se fit élire député à la Chambre des Communes le 16 février; réélu aux élections générales de 1904. Il démissionna en 1908 à Ottawa pour se faire élire à l'Assemblée législative de Québec, où il demeura député jusqu'en 1912. En 1911, il se consacra à l'organisation du mouvement nationaliste. Il fut défait comme candidat à la Chambre des Communes aux élections générales de 1917, de 1921, de 1925 et de 1926. En 1927, il s'occupa d'organiser le congrès conservateur de Winnipeg, pour le Québec. Aux élections de 1930, il fut élu député de Montmagny à la Chambre des Communes. Peu après, on le choisissait comme vice-président de la Chambre des Communes.

Aux Communes

Cinq députés ont prononcé l'éloge funèbre du regretté Armand Lavergne, à la Chambre des Communes: sir George Perley, au nom du premier ministre et du gouvernement, le leader libéral, M. Mackenzie King, le leader parlementaire de l'extrême gauche, M. Robert Gardiner, M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, et le solliciteur général, M. Maurice Dupré. Ces deux derniers ont parlé en français.

M. King

En rappelant que M. Lavergne se rallia à divers partis politiques sans jamais être satisfait d'aucun, M. Mackenzie King dit qu'il est difficile d'évaluer les services qu'un homme véritablement indépendant peut rendre à son pays. Le succès politique, dit-il encore, dépend souvent de la façon dont un homme sait accepter les opinions de ceux qui l'entourent. Un homme qui reste indépendant parce qu'il a le courage de ses convictions a toujours sa place dans la vie publique.

M. Lapointe

"Je veux joindre mon hommage personnel, dit M. Lapointe, à celui que les chefs parlementaires viennent de rendre à notre collègue disparu, Armand Lavergne et moi avons commencé notre carrière parlementaire le même jour, au mois de février 1904. Tous deux, nous avons combattu depuis, quelquefois ensemble, quelquefois sous des drapeaux différents, et je ne puis m'empêcher de frémir d'une émotion douloureuse en pensant qu'Armand Lavergne est mort.

"Personnalité bien québécoise, il a exalté toute sa vie l'amour de la petite patrie, l'attachement aux traditions, la noblesse du souvenir, l'enivrement de la bataille pour la défense de ce qu'il aimait. Il s'est montré d'une piété agissante envers notre terre, envers notre race, l'appelant toujours à la conscience de sa propre originalité. Esprit caustique, original et souple, il n'a jamais caché sa pensée, et c'est à bon droit qu'on l'appelait autrefois "l'enfant terrible de la politique canadienne".

"Armand Lavergne était arrivé au moment où l'on tourne ses regards non plus vers ce qui s'enfuit, mais vers ce qui s'approche. Son esprit droit, lumineux, a trop aimé la clarté dans les choses de la terre pour ne pas chercher des vérités plus hautes. Il est mort en vrai chrétien, dans le sein de la vérité éternelle. Et le suprême adieu que nous lui adressons est l'adieu triste mais confiant de ceux qui croient, qui espèrent et qui aiment."

M. Dupré

"Il était connu dans toutes les provinces du Dominion. Ce fut un patriote ardent, ce fut un homme courageux. Il était toujours prêt à défendre la cause des minorités ou la cause des opprimés. Il a fait, pour les droits de la langue française, des luttes qui resteront mémorables. Je crois que nous pouvons dire que, dès maintenant, son nom appartient à notre histoire, à l'histoire canadienne-française. Egalement nous pouvons dire de lui ce qui a été dit de cet homme qu'il admirait tant et dont il parlait souvent: Ce fut un chevalier sans peur et sans reproche."

Funérailles

Les restes mortels de M. Armand Lavergne ont été transportés à Arthabaska, où le service funèbre a eu lieu vendredi matin. L'inhumation s'est faite dans le cimetière d'Arthabaskaville.

PIE XI DENONCE LE PAGANISME D'AUJOURD'HUI

Contradiction, chez certains fidèles, entre la foi qu'ils professent et leur conduite païenne

CITE VATICANE — Le Pape Pie XI, parlant aux prédicateurs du carême de la ville de Rome, a fortement dénoncé le nudisme.

"La vie païenne de nos jours, a dit Sa Sainteté, afflige tous les yeux et toutes les consciences. C'est une vie spécialement consacrée au paganisme, au plaisir ou à la recherche du plaisir. C'est une vie débauchée. Et le libertinage actuel surpasse souvent celui de l'ancien paganisme. Et on l'appelle—mot horrible, blasphème horrible—le culte du nudisme."

Parlant lentement, mais d'une voix profonde, le Pape continua: "Dans l'ancien temps, le nu était un art, mais personne ne peut dire qu'il était dans les moeurs, pas plus à Rome qu'en Grèce."

Le Pape parla encore d'une autre tendance païenne et la décrivit comme "une inconscience de l'offense qui est faite continuellement à la vertu qui est mise constamment en péril par cette manie de tout voir et de jouir de tout."

Le pape dit alors sa grande confiance que les paroles et les prédications dans ce sens ne seront pas sans fruit.

Il invita les prédicateurs, dans leurs sermons "à prêter une attention spéciale à cette contradiction malheureuse qu'on remarque dans la vie de nombre de fidèles, même parmi ceux qui pratiquent leur religion avec dévotion, contradiction entre leur foi et leur conduite, entre la foi qu'il professent et la tendance extrêmement païenne de leur vie."

La plus vieille personne du Manitoba est morte

La plus vieille personne du Manitoba, et probablement du Canada, est morte à l'hospice Taché, à Saint-Boniface, à l'âge de 113 ans. C'était Mme Antonia Pshpiolkowska. Née en Pologne, elle était venue au Canada comme immigrante à l'âge de 81 ans. Elle demeura avec son fils à Rembrandt, Man., jusqu'en 1929. Depuis une dizaine d'années elle était complètement aveugle.

Organisateurs politiques pour le Manitoba

La Fédération libérale Nationale, dont les quartiers généraux sont à Ottawa, a nommé M. John-C. Davis organisateur libéral en chef pour le Manitoba dans la campagne électorale fédérale. M. Davis est président de l'Association Libérale du Manitoba et a aussi pris une part active au mouvement de l'Association Libérale-Progressiste organisée il y a deux ans.

Du côté des conservateurs, c'est Ralph H. Webb qui sera l'organisateur provincial. Il n'aura cependant que la direction générale, laissant les détails à un assistant. La rumeur persiste que M. Webb sera aussi candidat à l'un des sièges de Winnipeg.

Les grains des élévateurs

OTTAWA—Le secret officiel empêche le gouvernement de dévoiler les renseignements relatifs aux grains conservés aux élévateurs privés, déclare un rapport déposé en Chambre des Communes, en réponse aux questions de M. Angus MacInnis, député travailliste de Vancouver-Sud.

Une chute de neige qui établit un record

De 1 h. de l'après-midi, lundi, à 1 h. de l'après-midi, mardi, il est tombé à Winnipeg, la semaine dernière, 17 pouces de neige. Jamais encore pareil record n'avait été atteint pour 24 heures. Le 10 novembre 1919, il tomba 12.2 pouces de neige en 24 heures, mais ce chiffre ne semble avoir jamais été dépassé. Du 14 au 17 mars 1902, il y eut un terrible blizzard et pendant quelques jours le vent souffla à 60 milles à l'heure à Winnipeg, mais la neige ne fut sans doute pas très abondante, car les annales météologiques n'en font pas mention.

Parlement Fédéral

UN CONSEIL ECONOMIQUE NATIONAL

M. Bennett se propose d'en constituer un dont les fonctions restent à définir—Le premier ministre, surmené, doit prendre un repos, mais le travail parlementaire se poursuit

OTTAWA — La santé du premier ministre laisse à désirer. On croit même qu'elle est plus menacée qu'on ne le dit officiellement. Confiné à sa chambre depuis le 24 février, il avait commencé à s'occuper des affaires les plus pressantes dans le cours de la journée de mercredi. Il a dû surestimer ses forces car ses médecins lui ont ordonné de se remettre au repos le plus complet. Aussi, sir George Perley a pris la direction des affaires à la Chambre des Communes et a piloté l'une des mesures que le premier ministre s'était réservées: le projet de loi d'assurance-chômage.

On assure que la maladie du premier ministre ne retardera en rien la marche des affaires.

Conseil économique national

Le premier ministre, M. Bennett, a annoncé qu'il a l'intention de proposer à la Chambre des Communes l'institution d'un conseil économique national.

D'après l'avis que M. Bennett a inscrit au feuilleton de la Chambre, le nouvel organisme portera le nom de Conseil économique du Canada. L'avis ne contient aucune précision sur les fonctions du conseil projeté. Dans le monde parlementaire, on pense que ces fonctions seront analogues à celles du Conseil des recherches scientifiques, qui guide et coordonne.

L'assurance-chômage

La Chambre a achevé en comité plénier l'étude du projet de loi d'assurance-chômage. Il est maintenant prêt à subir la troisième lecture.

Les oppositionnistes n'ont discuté que fort légèrement quelques clauses du bill. M. Mackenzie King s'est encore opposé aux pouvoirs conférés à la commission qui administrera l'assurance-chômage. Grâce à ces pouvoirs, les commissaires établiront en définitive un nouveau code pénal. Le chef libéral avait déjà insisté sur cet aspect du bill au cours d'un débat précédent. Il ne faisait que répéter les objections qu'il avait alors exprimées. La Chambre n'en a pas moins adopté la clause discutée. Le débat principal a eu lieu sur la clause qui oblige les ouvriers à voir à ce que leurs patrons placent les timbres des contributions sur les livrets de paie. Suivant le projet de loi, en effet, ouvriers et patrons sont tenus de payer leurs contributions au moyen de timbres accolés aux carnets de paie.

Pas assez loin

Pour M. J. S. Woodsworth, chef de la C.C.F., le bill ne va pas assez loin. On a fait à son sujet beaucoup de bruit, comme la poule sur son nid, mais l'oeuf est si petit qu'on se demande s'il vaut vraiment quelque chose. De son côté, M. E.-J. Garland proteste parce que les soldats invalides ne reçoivent pas de traitements de faveur en vertu du projet de loi. Sur ce point, sir George Perley est très catégorique. Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier le bill. Le Canada paie déjà des pensions de guerre beaucoup plus élevées qu'en Angleterre.

Les nouveaux billets sont en circulation

La Banque du Canada a commencé ses opérations lundi à travers tout le Canada. La succursale de Winnipeg est installée modestement au second étage de l'immeuble des douanes, angle de la rue Main et de l'avenue McDermot. Dès le matin, les banques locales y ont échangé leurs anciens billets pour des nouveaux.

Ces billets, plus petits que les autres, ont six pouces de long et deux pouces ⅞ de large. Il y en a en anglais et en français, mais la couleur et le dessin sont les mêmes pour les deux langues. Voici les couleurs des différents billets: $1, vert; $2, bleu; $5, orange; $10, pourpre; $20, rose foncé; $50, brun avec une nuance de rouge; $100, brun chocolat; $500, sépia; $1,000, vert olive.

Les portraits dessinés sur les billets sont comme suit: le roi George ($1.00); la reine Marie ($2); le prince de Galles ($5); la princesse Marie ($10); la princesse Elisabeth ($20); le duc d'York ($50); le duc de Glouester ($100); sir John Macdonald ($500); sir Wilfrid Laurier ($1,000).

Les signatures de "G. F. Towers", gouverneur, et "J. A. Osborne", sous-gouverneur, paraissent sur chaque billet, avec les mots "Ottawa, issue of 1935" ou "émission de 1935".

Mgr Diaz a été prisonnier pendant 24 heures

MEXIQUE—Mgr Pascal Diaz, archevêque de Mexico, a été détenu pendant près de 24 heures, sans pouvoir communiquer avec l'extérieur, puis il a obtenu sa liberté, après avoir été condamné à une amende de 100 pesos, pour avoir officié hors du district fédéral. (Effectuée sournoisement, son arrestation avait suscité des craintes chez les catholiques, qui se demandaient s'il était tombé aux mains de rançonneurs ou s'il avait été exilé secrètement).

Convention de l'industrie minière à Winnipeg

L'Institut Canadien des Mines et de la Métallurgie a ouvert hier à Winnipeg sa 36e réunion annuelle, à l'hôtel Royal Alexandra, sous la présidence du Dr S. G. Blaylock, de Trail, C.-B. Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarque: le Dr Charles Camsell, sous-ministre des mines, Ottawa; l'hon Paul Leduc, ministre des mines de l'Ontario; A.-O. Dufresne, du ministère des mines, Québec.

LES CINQ DIONNE PUPILLES DU ROI

Un projet de loi soumis à l'Assemblée législative d'Ontario leur donnera des gardiens officiels

TORONTO — En présence du père des cinq jumelles Dionne, et avec son assentiment, M. David Croll, ministre de la prévoyance sociale, a présenté à l'Assemblée législative un projet de loi pour faire des cinq fillettes des pupilles, à titre exceptionnel, de Sa Majesté le Roi. En vertu du projet, le gouvernement nomme des gardiens, qui participeront à l'autorité du père, "gardien naturel", et à celle du docteur Allan Roy Dafoe. Le ministre de la prévoyance sociale peut destituer et remplacer les gardiens nommés en vertu de la loi. Il a la garde des biens des jumelles jusqu'à ce que celles-ci atteignent l'âge de 18 ans. La loi projetée confirme les contrats que les premiers gardiens des jumelles ont conclus, mais invalide tout à fait ceux qu'ils ont désapprouvés. Tout nouveau contrat relatif aux cinq fillettes ne sera valide que moyennant l'approbation du ministre. M. Dionne et un avocat dont il a retenu les services, ont participé à l'élaboration du projet.

Le député conservateur Leopold Macaulay (d'York-Sud) a dit que tous les députés sont d'opinion que la province doit faire quelque chose de considérable pour les célèbres jumelles et ont approuvé le premier ministre de vouloir empêcher qu'on les exploite. Il a ensuite fait remarquer que ce n'était pas sans inquiétude qu'il avait vu accourir des avocats politiques de Détroit et de Windsor. M. Croll a répliqué: Le fait que leur père a eu la sagesse de retenir les services d'un avocat libéral ne vous permet pas de dire que les enfants sont mêlés à la politique.

M. Dionne était assis à la droite du président de la Chambre. Les députés ont vigoureusement applaudi lorsque M. Croll le leur eut présenté. M. Paul Martin, avocat à Windsor, et M. Leo Kerwin, de Callander, accompagnaient M. Dionne le second au titre de gérant.

BRUXELLES—Le député socialiste belge Wonters a signalé qu'on compte actuellement en Belgique 9,000 instituteurs publics en chômage.

TRISTE COPIE DE LA RUSSIE

Voilà ce qu'est le Mexique d'aujourd'hui, d'après des documents originaux rigoureusement authentiques

PHILADELPHIE — Le R. P. Philip-H. Burkett, S.J., professeur d'économie politique au St. Joseph's College, a déclaré dans une conférence que le Mexique "n'est qu'une triste copie de tout ce qui se passe en Russie". Le consul américain à New-York a nié l'autre jour, dit-il, l'accusation de coopération étroite entre le communisme mexicain et le gouvernement soviétique, d'après une déclaration du cardinal Dougherty. Le consul prétend que les communistes ne sont pas admis au Mexique. Mais nous ne pouvons accorder aucune confiance aux affirmations qui nous arrivent des quartiers généraux mexicains; des documents originaux que vous trouverez à Washington et à Baltimore et dont l'authenticité ne peut être mise en doute fournissent d'amples preuves qu'il existe des relations définies entre Callès, chef suprême de la Révolution mexicaine, et les autorités de la Russie rouge."

Les orangistes et le français à la radio

SWIFT-CURRENT, Sask.—Réunie en congrès, la Grand Orange Lodge de cette province a désapprouvé l'usage du français dans les émissions radiophoniques, et a préconisé l'usage exclusif de l'anglais dans les formules officielles, partout où cela est conciliable avec l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

SOCIÉTÉ AUTONOME POUR LES AUTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

MONTREAL — Le secrétaire provincial, M. Athanase David, a annoncé au banquet de l'Association des auteurs canadiens, que le gouvernement contribuera à la création et au maintien d'un secrétariat permanent de l'Association des auteurs, grâce à un octroi annuel de $1,000.

Au cours de leur banquet annuel, qui eut lieu au **Cercle universitaire**, les auteurs discutèrent de l'opportunité de constituer une association complètement autonome des écrivains canadiens de langue française, une association qui posséderait sa charte civile propre et deviendrait de la sorte aussi autonome quant à sa régie externe qu'à sa régie interne.

L'Association des auteurs n'est actuellement qu'une section de la **Canadian Author's Association**; au conseil de l'Association générale, elle est représentée par Mgr Camille Roy, P.A., V.G., et Mme L.-S. Turgeon, de Québec; par MM. Jean Bruchési et Robert Choquette, de Montréal; par M. Noël Bernier, de Winnipeg.

Les auteurs canadiens-français ont donc décidé, en principe, de se former en société bien distincte de la **Canadian Authors' Association** tout en continuant à collaborer avec celle-ci. Un comité se chargera d'étudier cette question et de préparer la charte.

Campbell bat son propre record

DAYTONA-BEACH, Floride — Sir Malcolm Campbell a battu son propre record de vitesse en automobile. Il a fait du 276,816 à l'heure. Mais il n'a pas conquis son objectif: il aurait voulu atteindre une vitesse horaire de 300 milles.

Son dernier record était de 272.108 milles. Il l'a dépassé par 4.703 milles.

Nouvelles Brèves

VICTORIA — Une motion de non confiance présentée par les membres de la C.C.F. contre le gouvernement libéral de l'hon. T.-D. Pattulo, a été rejetée par un vote de 30 contre 9 à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

EDMONTON—Il a fait 22 degrés sous zéro vendredi à Edmonton et les citoyens de cette ville ont grelotté comme jamais ils ne l'avaient fait en mars depuis 1932.

EDMONTON—Dans son discours budgétaire, le trésorier de l'Alberta, M. J.-R. Love, a annoncé que l'impôt sur la gazoline passe de six sous à sept et que le gouvernement projette de convertir des emprunts albertains formant un total de 131 millions de dollars.

OTTAWA—La comtesse de Bessborough a vendredi accusé réception d'une souscription de $10,000 au fonds du cancer du jubilé de Sa Majesté George V. Cette souscription, la plus élevée depuis l'ouverture de la campagne, venait de Montréal.

OTTAWA—Le Dr A.-G. Doughty, C.M.G., archiviste du Canada, aura 75 ans, le 22 du courant, et, en ce jour il abandonnera la position qu'il occupe depuis 31 ans.

WASHINGTON — Le Sénat a adopté un projet du secrétariat d'Etat pour la guerre destiné à augmenter de 40 pour cent l'effectif de l'armée active, qui se trouvera porté à 165,000 hommes.

PARIS — "Le grand mystère du Vatican", tel est le titre d'un film qui sera présenté prochainement à Paris. Pour la première fois, le pape a autorisé un opérateur de films à pénétrer dans le palais pontifical.

BEAU PROGRÈS DES AFFAIRES DE LA METROPOLITAN

Oeuvres de bien-être auprès des assurés.

Le soixante-huitième rapport annuel que la Metropolitan Life Insurance Company vient de publier, accuse des résultats très satisfaisants pour l'année 1934, et la conservation d'une solide assiette financière. On constate, à l'actif, une forte augmentation qui atteint le chiffre de $170,346,900, et l'on voit que les assurances-vie en cours se sont accrues. Par ailleurs, les prêts sur les polices sont revenus au niveau de l'avant-dépression. De plus, l'efficacité du service hygiénique et sanitaire de la Compagnie s'est manifestée dans une plus forte diminution du taux de la mortalité.

Ce rapport de la Metropolitan, qui est une compagnie à forme exclusivement mutuelle, montre que la somme totale des dividendes comprenant l'attribution de 1935, et payés aux assurés depuis le début des opérations, dépassera le milliard.

"Fidèles à la pratique établie dans nos opérations au Canada", dit M. Wright, troisième vice-président et gérant pour le Canada, "nous avons payé et placé au pays, au cours de l'année, environ $10,000,000 de plus que nous n'avons reçu en primes. C'est dire que pendant nos soixante-trois années de travail au Canada, nous avons ainsi payé et placé à peu près $126,000,000 de plus que les primes touchées." M. Wright faisait remarquer que les



HARRY D. WRIGHT

Troisième vice-président et gérant, au Canada, de la Metropolitan Life Insurance Company qui révèle une augmentation de placements dans le Dominion.

placements de la Metropolitan ont augmenté, au Canada, en 1934, et qu'ils forment maintenant un total de $256,920,068 dont $173,744,148 sont placés dans des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral, ou par les gouvernements provinciaux, ou par les municipalités. "On ne saurait trop apprécier," ajoute M. Wright, "la double valeur de ce genre de placement. En effet, ce ne sont pas seulement des placements sûrs pour les fonds des assurés; ce sont encore des placements qui concourent au développement de notre pays et à l'amélioration des conditions des groupements établis par tout le Canada."

Le montant d'assurances en cours au Canada se chiffre actuellement à $1,022,859,931, soit un gain substantiel sur l'année précédente. En 1934, les sommes payées aux assurés canadiens et à leurs bénéficiaires ont atteint le total de $28,263,755. En outre, au cours de l'année, les infirmières ont fait plus de 400,000 visites gratuites, au Canada, à des assurés à la Branche Industrielle et à la Branche Collective.

On trouve une preuve manifeste de l'amélioration des affaires, au Canada et aux Etats-Unis, dans l'accroissement du chiffre total des assurances en vigueur, des revenus et de l'actif.

Le montant des nouvelles assurances, y compris les assurances rétablies et accrues pendant l'année, se chiffra à $3,287,100,370, ce qui excéda de $112,105,895 le montant de l'année passée. Cet accroissement est un signe évident d'un progrès solide dans les affaires, tout particulièrement, si l'on tient compte que les demandes d'emprunts sur polices ont touché au niveau de l'avant-dépression, et que les requêtes pour valeurs de rachats en espèces ont considérablement ralenti. En 1934, les opérations de la Compagnie s'effectuèrent à une allure moyenne, pour chaque jour ouvrier, de 19,900 polices au montant total de $10,884,438 en contrats nouvellement émis, réintégrés ou majorés.

Un autre indice de temps meilleurs c'est, dans le chiffre des assurances-vie en cours, une augmentation de plus de six-cent quatre-vingt-six millions de dollars. A la fin de 1934, la Compagnie comptait 41,970,561 polices en cours sur la vie d'environ vingt-sept millions de personnes pour une somme totale de $19,489,805,475. Le montant total des assurances en cours dans la Branche Ordinaire dépasse actuellement dix milliards de dollars.

Grâce aux versements faits aux assurés et à leurs bénéficiaires, de fortes sommes d'argent furent mises en circulation, chaque jour, au cours de 1934. Le total de ces versements effectués au cours de l'année, a dépassé cinq cent vingt-cinq millions de dollars dont plus des deux tiers furent touchés par des assurés vivants. Ces versements ont été effectués à raison de $4,351.73 par minute de chaque jour ouvrier de l'année.

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Dimanche le 3 mars, pendant que la cloche de l'église appelait les fidèles à la grand'messe, Mme L. Fouchard, une des pionnières de Ste-Rose, était enlevée à l'affection des siens.

Depuis longtemps elle était souffrante; mais, toujours vaillante, on ne la croyait pas si gravement atteinte. Il y a quinze jours elle était contrainte de s'aliter et depuis elle déclinait graduellement. Ayant reçu avec sa pleine connaissance tous les sacrements, elle avait accepté de faire son sacrifice et s'éteignait doucement dans les bras des siens.

Originaire du nord de la France, Mme Louis Fouchard (née A. Delveaux), arrivait à Ste-Rose dans l'été de 1892, en compagnie de son cousin germain feu Siméon Delveaux, de la famille de M. Béasse et de M. Ludovic Normand, actuellement de Prud'homme, Sask. Elle a connu toutes les difficultés qui étaient le partage des premiers colons et les privations des premières années, alors que les routes n'existaient pas et que le chemin de fer n'était qu'à l'état de projet. En 1905, elle accompagnait son mari au ranch de M. de la Rue du Can, à East Bay, où ils prenaient charge d'un important troupeau de chevaux et de bêtes à cornes. Après la mort de la mère de M. Fouchard, survenue en 1912, elle venait au printemps 1913 résider au village de Ste-Rose où M. Fouchard devenait marchand.

Mme L. Fouchard aimait à orner l'église dont elle suivait fidèlement les offices; elle aimait les fleurs et, avant de mourir, demandait que celles qui lui seraient offertes soient employées à orner les autels. Mme Fouchard était une femme d'intérieur; entourée de la chaude affection des siens, elle était heureuse entre son mari, sa fille, son gendre et ses chers petits-enfants.

Malgré la tempête qui faisait rage, nombreux sont les amis qui sont venus veiller sa dépouille mortelle en priant auprès de son cercueil, et mardi, alors que la tempête ne faiblissait pas, une foule sympathique l'accompagnait à l'église, puis au cimetière, où elle repose maintenant à l'ombre de la croix.

Au nom de leurs nombreux amis nous offrons à M. L. Fouchard, ainsi qu'à M. et Mme Aug. Pineau, ses enfants, nos condoléances les plus sincères.

M. Louis Fouchard et M. et Mme Aug. Pineau remercient du fond du coeur tous les amis qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper par l'envoi de fleurs, de bouquets spirituels et par leur présence à la veillée mortuaire et aux funérailles.

* * *

Tableau d'honneur pour l'école du village

Grade XI — Catherine Furneaux, Laurence Bissonnette, Bella Valcourt.

Grade X — Gérard Guyot, Elvie Thacker, Thérèse Delveaux.

Grade IX—Mary Czecheirda, Léonie Brunel, Helen Morton.

Grade VII—Simone Delveaux, Richard Furneaux, Irène Lahaie.

Grade VII — Geneviève Gamache, Elise Maitre, Theodor Prikker.

Grade VI—Joseph Montagne, André Molgat, Frances Sykes.

Grade V—Camilla L'homme, Henry Murray, Frida Prikker.

Grade IV — Alice Loire, Gildas Molgat, Cyrille Montagne, Rolande Patry, ex aequo.

Grade III — Cécile Bourbonnière, Irène Montagne, Frances Burns.

Grade II—Luce Gamache, Arthur Beaudry, Daniel Lussier.

Grade I — Lucille Dame, Marie-Louise Montagne, Anne-Marie Neault.

LA BROQUERIE

Feu Mme Louis Desmarais

Notre paroisse vient d'inscrire sur les registres des décès le nom d'une dame bien connue. Mme Louis Desmarais (née Marie Freynet) de St-Boniface, est décédée à l'hôpital Général de Winnipeg, après quelque 12 jours de maladie, lundi le 4 mars. La défunte, âgée de 48 ans, est née à La Broquerie, et se maria à Woodridge. M. et Mme Louis Desmarais demeurèrent successivement à St-Jean-Baptiste, Dufresne et Saint-Boniface. Partout ils laissèrent de nombreux amis.

Mme Louis Desmarais était d'une grande bonté. Sa compassion pour les affligés était héroïque. Sa charité pour autrui doit déjà avoir reçu sa récompense. Elle était la soeur unique des trois frères, Achille, Edouard et Arthur Freynet, tous trois de Sandilands, Man. Ayant maintes fois manifesté le désir d'être inhumée avec les siens à La Broquerie, la dépouille fut transportée à La Broquerie chez M. Elias Gauthier, mercredi soir. Un bon nombre d'amis et de connaissances de la défunte vinrent prier près de ses restes et offrir des consolations à son époux et à ses fils en larmes. Les funérailles eurent lieu dans notre église jeudi, au milieu d'un grand concours de parents et de paroissiens. Le service fut chanté par M. le curé Gagné, de Woodridge. M. l'abbé Adélard Couture était au choeur. Conduisait le deuil M. Louis Desmarais qu'accompagnaient ses fils Emmanuel et Léon. M. Gustave Dubois, de Sandilands, fit la collecte. Les porteurs furent les frères de la défunte, MM. Achille, Edouard et Arthur Freynet, MM. Georges et Eugène Laurencelle, de La Broquerie, et M. Gustave Dubois, de Sandilands. M. et Mme Pierre Berthelette, de Marchand, parents de la défunte, assistaient aux funérailles. Outre l'époux et les frères de la chère disparue, restent pour la regretter six enfants: Emmanuel, Fernand, Léon, Lucien, Benoit et Mme Alarie (Antoinette), de Montréal, Qué.

Remerciements

M. Louis Desmarais et les membres de sa famille, ainsi que MM. Freynet, de Sandilands, remercient de tout coeur tous ceux qui leur ont montré tant de sympathie dans leur douloureuse épreuve.

VASSAR

M. Damase Bouchard, résidant à Vassar depuis quelques années, a été foudroyé par la mort dimanche dernier, après une maladie qui a duré moins de vingt-quatre heures. La veille encore, il avait fait un peu de travail pour se délasser, comme il le faisait habituellement, mais dans la soirée un terrible frisson s'empara de lui; il dut s'aliter immédiatement pour ne pas se relever. Muni des sacrements de la Sainte Eglise, il rendait sa belle âme à Dieu le lendemain après-midi.

Né à St-Hugues, P.Q., le 21 janvier 1847, il subit l'attrait de l'Ouest canadien et en 1878 il descendait en barge la rivière Rouge et atterrissait à Aubigny. Il y habita jusqu'en 1929 et décida alors de venir se reposer après une vie de dur labeur chez sa fille, Mme Alphonse Beaudry. Il garda jusqu'à la fin sa délicatesse, sa gaieté, sa vigueur et sa grande piété était une source d'édification autour de lui et dans la paroisse.

Le service et les funérailles ont lieu à Vasser aujourd'hui, le 13 mars.

Décédé



M. DAMASE BOUCHARD, de Vassar

M. Bouchard laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Elisa Hébert, retirée à l'Hospice Taché, et dix enfants: Georges et Léon, à Aubigny; Maria, Mme Alphonse Beaudry, et Pierre, à Vassar; Albina, Mme J. Pelland, à Aubigny; Albert, à Birtle; Louis, à Kenora; Angelina, Mme C. Laferrière, à Aubigny; Ida, Mme E. Brouillette, à Middlebro, Man., et mond no 1, de Batoche, Sask., et

En plus, M. Bouchard laisse 56 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

A la famille éprouvée, nous offrons nos très vives sympathies.

SAINTE-AMELIE

Le 3 mars nous avons eu une belle partie de cartes. L'entrée était gratuite. Malgré le mauvais temps, la salle était comble. Plusieurs des paroisses voisines, Ste-Rose, Makinak, Shergrove, et même nos jeunes gens de la montagne en train de faire du bois de corde sont venus nous voir. Cela prouve qu'à Ste-Amélie on s'amuse bien, "en amis".

Mme Jules Calleweart, comme présidente, a bien su faire les choses, aidée de Mme Petillion et Mme J. Pinette. Le premier prix des cartes pour les hommes a été gagné par M. René Therrien; 2ème, M. Jos. Pinette, et prix de consolation, M. Floran Vandebosh. Le premier prix pour les dames, Mlle Victorine Moriaux; 2ème prix, Mme Lucien Archambault, et prix de consolation, Mlle Céline Cosa, de Makinak.

Le service à thé donné par Mme V. Ramsay a rapporté un montant de $10.80 et a été gagné par Mme Urbain Delorme.

Le lunch était magnifique. Tous se sont bien régalés. Quant à la question du chant et de la musique, on ne pouvait demander mieux. L'orchestre était composé de trois violons, MM. Alexandre Desjardins, André Pinette et Frédéric Calleweart; deux guitares, Mme Henri Ramsay et Mlle Marie-Ange Desjardins; au piano, Mlle Marie-Jeanne Roche. M. David Roussin nous a dansé une gigue au son de l'orchestre. L'orchestre nous a fait entendre quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire. Nous avons eu plusieurs chansons et deux monologues.

A tous un bon merci et à la prochaine!

En promenade

M. et Mme Jim Folly, de Ste-Rose, en promenade chez leur tante, Mme V. Ramsay.

Mlle M.-Louise Neault en promenade chez M. Firmin Marion.

M. Philippe Leclerc et sa soeur, Rose, sont en visite chez leurs amis à Ste-Amélie.

Mme Ephrem Therrien en visite chez ses parents, M. et Mme Jos. Marion.

SAINT-PIERRE-JOLYS

La famille Préfontaine remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de l'honorable Albert Préfontaine.

SASKATCHEWAN

BENSON

La mort est venue frapper deux de nos familles. Le 18 février, elle nous enlevait un pionnier du district, dans la personne de M. Michel Côté, âgé de 82 ans et 9 jours. Originaire de la province de Québec, après un séjour aux Etats-Unis, il vint dans les alentours d'Estevan et de Benson il y a près de 35 ans. Fermier pendant de longues années, puis retiré à Estevan, il vint il y a quelques mois demeurer chez son fils unique, à Benson, où il est mort. Son service eut lieu le 20. M. Côté rendit beaucoup de services aux premiers missionnaires.

A peine dix jours plus tard, le 28 au matin, vers six heures, Mme Wilfrid Leclair, née Régine Saurette, mourait paisiblement dans le Seigneur. Malade depuis plus d'un an d'un cancer, Mme Leclair savait tout de même toujours sourire avec son chapelet dans la main. Elle était née à St-Pie de Letellier en 1884, s'était mariée en 1908 dans la même paroisse, et vint la même année à Benson. Elle laisse pour la pleurer ses deux soeurs: Mme S. Lecuyer, à Transcona; Mme E. Graveline, à Letellier, quatre frères, son mari, ses douze enfants et son gendre, M. J. Boire. Son service eut lieu le samedi suivant au milieu d'une grande foule de catholiques et de protestants. Les petits enfants de l'école de Benson lui offrirent une couronne de fleurs. Les porteurs étaient M. Chapdelaine, M. Picard, M. Dubé, M. Houle, M. Pourbaix, M. H. Brasseur. Le service fut chanté par M. le curé de la paroisse. Elle fut enterrée auprès de M. Edouard Leclair, son beau-frère.

Aux familles éprouvées, nous offrons nos plus cordiales sympathies, et aux amis nous demandons une prière.

RAPPORT ANNUEL

des Commissaires de l'Arrondissement scolaire de Saint-Boniface, no 1188, pour l'année se terminant le 31 décembre 1934.

1. ÉTAT DE LA CAISSE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Receipts — Recettes

Regular legislative Grants	Octrois législatifs	$ 9,370.87
Tax receipts	Produit d'impôts	95,619.69
Rent	Loyer	181.50
Non-resident fees	Dus des non-résidants	4,434.05
TOTAL RECEIPTS	RECETTES TOTALES	$109,606.11
Promissory notes discounted	Billets escomptés	9,000.00
TOTAL	TOTAL	$118,606.11

2. BILAN [ACTIF]

Balance as per cash statement	Balance en caisse	$ 1,724.44
Arrears of taxes	Impôts recevables	33,719.21
Accounts receivable	Comptes recevables	19,580.09
Value of buildings, site and equipment (estimated)	Valeur mobilière et immobilière	357,457.95
Insurance unexpired	Assurance non échue	216.70
TOTAL	TOTAL	$412,698.39

3. AUDIT CERTIFICATE

We, the undersigned Auditors, hereby certify that we have audited the books and accounts of this School District; that the above statements properly outline the operations of the District during the year and its position at the close of the year, according to the best of our information and as shown by the records.

Signed at St. Boniface, Manitoba, this 27th day of February, 1935.

JOHN SHELLY & COMPANY,
Chartered Accountants.
Per J. C. SHELLY, C.A.

J. A. MARION,
Chairman of Trustee Board.

LOUIS BETOURNAY,
Secretary-Treasurer.

ANNUAL REPORT

of the School Trustees for the School District of St. Boniface, No. 1188, for the year ending December 31, 1934.

1. CASH STATEMENT OF THE SECRETARY-TREASURER

Expenditures — Dépenses

Overdraft from Dec. 31, 1933	Découvert au 31 déc. 1933		$ 4,921.07
Salaries	Salaires		61,965.29
Repairs	Réparations		408.26
Stationery and Supplies	Papeterie et effets scolaires		544.78
Library	Bibliothèque		188.97
Caretaking and cleaning school house	Entretien et nettoyage		2,753.82
Fuel and light	Chauffage et éclairage		2,602.67
Debentures: Interest	Débentures: Intérêt		3,286.25
Interest and discount on notes	Intérêt et escompte billets		1,885.89
Transportation	Transport		1,529.52
Insurance premium	Prime d'assurance		280.49
Other expenses	Autres dépenses		15,589.66
TOTAL EXPENDITURE OTHER THAN NOTES	DEPENSES TOTALES AUTRES QUE BILLETS		$ 95,956.67
Promissory notes paid	Billets payés		20,925.00
Cash in bank	En banque	$3,628.40	
Less outstanding cheques	Moins chèques à payer	1,903.96	1,724.44
TOTAL	TOTAL		$118,606.11

2. BALANCE SHEET [PASSIF]

Accounts payable	Comptes payables	$ 208.20
Debentures outstanding	Débentures non échues	173,592.80
Debentures and liabilities in default	Débentures et obligations en souffrance	42,032.65
Debenture interest overdue and unpaid	Intérêt et débentures sur coupons non-présentés	168.75
Reserve for taxes	Réserve pour taxes	33,719.21
Promissory notes	Billets	23,705.00
TOTAL LIABILITIES	PASSIF TOTAL	$273,426.61
Assets over liabilities	Surplus d'actif	139,271.78
TOTAL	TOTAL	$412,698.39

3. CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Nous, les vérificateurs soussignés, certifions avoir vérifié les livres et comptes de ce District Scolaire; que les états ci-dessus indiquent bien les opérations du District durant l'année et sa situation à la fin de l'année, au meilleur de notre information et tel que démontré par les archives.

Signé à Saint-Boniface, Manitoba, ce 27e jour de février 1935.

JOHN SHELLY & COMPANY,
Comptables licenciés.
Par J. C. SHELLY, C.L.

J.-A. MARION,
Prés. de la Commission scolaire.

LOUIS BETOURNAY,
Secrétaire-trésorier.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 MARS 1935 — NUMERO 44

Ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre esprit national.

Sénateur BELCOURT.

LA LIBERTÉ

La jolie, l'heureuse disposition que d'aimer à lire; avec elle, on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes.

Mme de Sévigné.

Armand Lavergne

On le savait gravement atteint, mais il paraissait avoir une fois de plus triomphé de la maladie. Il est mort brusquement à l'heure où nous arrivait un journal de l'Est annonçant sa réapparition prochaine à la Chambre.

Armand Lavergne restera l'une des figures les plus originales et plus sympathiques de notre vie parlementaire. Il fut, il y a trente ans, l'idole de ses compatriotes et surtout de la jeunesse. Son étoile a subi des éclipses, mais le Canada français a toujours reconnu et admiré en lui le patriote ardent et sincère, le champion infatigable de toutes les causes nationales.

Député fédéral à vingt-quatre ans, il apportait dans sa vie publique le charme irrésistible de la jeunesse et une fougueuse indépendance. Moins distant que Bourassa, plein d'allant et de bravoure, d'une mise élégante, éloquent et spirituel, il avait tous les dons propres à électriser les foules. Sa popularité se créa sans effort. Le parti libéral s'estimait fier d'une telle recrue. Quels honneurs il lui réservait, le jour où un peu d'expérience de la vie publique aurait discipliné cette fougue passagère! Mais voilà que surgit l'affaire des écoles du Nord-Ouest. Ne pouvant endosser la reculade de son chef Laurier, le jeune député n'hésite pas à rompre avec son parti.

Voici en quels termes il se justifiait devant ses électeurs de Montmagny:

« Entre le patrimoine national et l'esprit de parti, devais-je hésiter?

J'aurais pu voter contre les droits de la langue des ancêtres, mais ne me serais-je pas déshonoré moi-même, n'aurais-je pas déshonoré les patriotes du comté de Montmagny?

Quelques-uns diront peut-être et quelques-uns ont dit: Qu'est-ce que cela nous fait, que l'Ouest ne parle plus le français? »

La minorité de l'Ouest n'est-elle pas de la même race que nous? Ne sont-ils pas là-bas, ces malheureux que nous laissons persécuter, la chair de notre chair, les os de nos os?

En les affaiblissant, nous nous affaiblissons nous-mêmes et nous nous préparons de terribles jours pour l'avenir, jours de deuil et jours de vengeance divine à cause de notre faiblesse et de notre égoïsme. »

Jusqu'à la fin, Lavergne restera le défenseur intrépide des minorités françaises. Qu'il s'agisse des provinces de l'Ouest ou de l'Ontario, il est toujours au premier rang pour revendiquer le droit et la justice méconnus. Que ses amis politiques soient rouges ou bleus, il s'en sépare avec une égale facilité dès que l'intérêt national est en jeu. En 1930, il démissionne comme membre de l'exécutif conservateur du district de Québec qui a repoussé une motion de censure contre la politique antifrançaise de M. Anderson dans la Saskatchewan. Elevé par son parti au poste de vice-président des Communes, c'est, pense-t-on, la fin de sa carrière combative. Pour un autre que Lavergne, oui. Mais lui n'entend pas abdiquer le droit à ses opinions; il renoncerait plutôt à sa charge. Chaque fois que le gouvernement de son chef M. Bennett refusera une part équitable à l'élément français, il le dénoncera sans merci et se fera plus que jamais l'avocat du bilinguisme.

Dans un pays comme le nôtre où les mœurs électorales rendent impossible toute candidature de franc-tireur, Lavergne essaya de s'accommoder tour à tour de l'un et l'autre des deux grands partis, mais aucun ne réussit à le domestiquer. S'il y avait dans nos parlements un noyau décidé d'hommes de cette trempe, bien des injustices seraient écartées et l'avenir apparaîtrait moins sombre.

L'une des dernières fois qu'il parut dans une assemblée publique,—c'était au banquet Genest en février 1933,—Armand Lavergne prononçait ces paroles qui ont toute la valeur d'un testament:

« J'ai voulu consacrer mon avenir, ma santé, ma jeunesse et ma force à revendiquer les droits de ma race. J'ai du moins la consolation, si ma vie n'a pas été très utile, d'avoir été un clairon, d'avoir sonné au drapeau. »

Sonner au drapeau, c'est bien ce qu'il a fait toute sa vie. C'est dans ce geste chevaleresque et glorieux que doit l'honorer la patrie reconnaissante.

Donatien FREMONT.

Pointes Sèches

Il est difficile de distinguer un bon d'un mauvais professeur. Un bon professeur enseigne de mauvais élèves, et il ne réussit pas; un mauvais professeur enseigne de bons élèves, et il réussit.

— o —

Le bon goût manque à tant de gens que dire qu'un film plait à très peu de monde, c'est dire qu'il a du mérite.

— o —

Les directeurs de films, s'ils n'en produisaient que de bons, achèveraient leur propre ruine.

— o —

Plusieurs assistent aux films pour s'en divertir; d'autres pour se divertir de ceux qui sont assez naïfs pour en être divertis.

— o —

Le devoir d'un professeur est non seulement de pénétrer le savoir, mais de le faire pénétrer.

— o —

Le cinéma ressemble au temps; c'est-à-dire, il change toujours, mais il n'offre rien de nouveau.

— o —

Le cinéma est une reproduction de la vie également futile et passagère.

— o —

Les remarques d'un professeur sont comme les épingles, c'est-à-dire perçantes et acérées.

— o —

Un professeur comprend tous les aspects de son sujet, sauf celui de l'élève.

G.-H. TESKEY.

Mort du supérieur de la Société des Missions étrangères

PARIS — Mgr de Guébriant, archevêque titulaire de Marcianopolis, supérieur général de la Société des missions étrangères, est décédé, dans sa 69e année.

A peine sorti du séminaire de St-Sulpice, le jeune de Guébriant revêtit la robe du missionnaire. Et de 1880 à 1920 il n'assuma pas moins de 37 missions successives aux Indes, en Corée, en Mandchourie, en Chine et au Japon. Lui-même aimait à raconter qu'un des plus beaux moments de sa vie fut cette journée du printemps de l'année 1910 où Mgr Chouvellon le sacra évêque, en présence d'une centaine de catéchumènes chinois du Kientchang dont son apostolat avait su faire des néophytes. Mais aucune distinction n'égalait à ses yeux celle de supérieur général de la Société des missions étrangères.

De-ci de-là

L'"O Canada"

Armand Lavergne avait présidé l'une des premières réunions des Jeune-Canada. On l'invita à une deuxième. Il ne put s'y rendre et dût s'excuser. Mais, après la lecture de sa dépêche, M. André Laurendeau se leva et dit: Et maintenant, tous debout, en l'honneur d'Armand Lavergne, chantons l'"O Canada".

L'auditoire, d'un bloc, se dressa et, toutes voix confondues, voix de jeunes gens et de jeunes filles, voix de vieillards, gravement, en l'honneur du soldat absent, chanta l'hymne national.

Pour combien d'hommes de chez nous trouverait-on naturel, et tout simple, de chanter pour l'honorer l'hymne même de la Patrie?

L'incident marque la place que tenait chez nous, qu'il tiendra de plus en plus dans les mémoires Armand Lavergne.

Omer HEROUX.

Le sourire de Lomer Gouin

Un jour Lavergne entreprit de faire sourire Lomer Gouin, tâche, on le sait, difficile, car l'ancien premier était têtu. "Monsieur le président, dit Lavergne, la figure du premier ministre me glace et me prive de tous mes moyens. Je voudrais que vous lui demandiez de sourire." Puis, c'est un colloque avec le premier ministre comme il s'en passe chez le photographe: "Non, vous n'y êtes pas tout à fait. Voyons, un petit effort. Regardez-moi avec votre bon naturel!" Le premier ministre finit par sourire. Lavergne exprime sa satisfaction. Cette fois, sir Lomer n'y tient plus: un rire débridé lui secoue les épaules, et toute la Chambre partage l'auguste hilarité. Lavergne avait dû faire un pari.

Louis DUPIRE.

Les deux écoles les plus anciennes de la Saskatchewan et de l'Alberta

Dans quelques semaines, deux écoles de l'Ouest vont célébrer leur cinquantenaire. Ce sont l'école Fourmond No 7, de Batoche, Sask., et l'école Saskatchewan No 2, de Lamoureux, Alberta. Elles furent ouvertes toutes deux en 1885, sous la loi des Territoires du Nord-Ouest. L'institutrice de la première fut Mlle Dorval, qui mourut il y a quelques années à Duck Lake, Sask. A la seconde enseignèrent Mme Curran, catholique parlant français, M. Ovila Lamoureux, qui vit encore à Lamoureux, et Mlle Victoria Lepage, qui réside aujourd'hui à Edmonton.

On voit que les Canadiens français furent les premiers à ouvrir les écoles dans les plaines de l'Ouest. Et ils avaient déjà été les premiers au Manitoba.

Retour du programme "Sous Bois"

Nous lisons dans la "Survivance":

Nous avons appris que le programme français irradié du poste CJCA sur tout le réseau national, programme connu sous le nom de "Sous Bois", annoncé par M. Ernest Côté, sera rétabli après la suppression temporaire contre laquelle de nombreux auditeurs avaient protesté. Il reprendra lundi soir prochain, 11 mars et demeurera sur l'air de 6 h., à 6 h. 30 du soir, précédant ainsi le programme "Babillage-Caprice" irradié aussi par la Commission, de Montréal. Il faut remercier la Commission d'avoir si complaisamment fait droit aux demandes des auditeurs français de tout le Canada, et féliciter ceux et celles qui ont pris l'excellente initiative de faire parvenir leur appréciation du programme.

Le train dansant

Les Lettons ne se refusent rien... Sur la ligne Riga-Siguida, fréquentée en cette saison par de nombreux skieurs et skieuses, on peut voir passer un train dansant comportant une locomotive à vapeur, un fourgon, un wagon-restaurant et trois voitures avec seulement deux bancs latéraux. Dans la première de ces voitures prend place un orchestre dont les airs de danse sont transmis aux autres wagons par des hauts-parleurs. Et il paraît que ce train a beaucoup de succès. Au Canada, Dieu merci, on n'en est pas encore là.

L'ourse et le bébé

Les journaux turcs ont signalé que, dans les environs du village d'Allania, une paysanne, qui habitait une cabane isolée, eut la douleur, en rentrant chez elle, de constater la disparition de son bébé, âgé d'un an.

Désespérée, la pauvre mère fit parcourir par des bûcherons turcs les fourrés des alentours. Miracle! L'enfant fut découvert le soir, au plus profond de la forêt, en compagnie d'une ourse qui jouait tranquillement avec lui et qui s'enfuit à la vue des bûcherons. Le bébé, à part une petite éraflure à l'oreille, était absolument indemne.

Comment le Ku-Klux-Klan a-t-il passé de mode?

Il a été vaincu, paraît-il, par une chanson qui fit fureur, et dont on peut traduire ainsi le premier couplet:

"Il ne restait qu'un drap propre à la maison. Papa l'a fauché pour aller au Ku-Klux-Klan".

On se rappelle que les membres de cette société secrète s'encapuchonnaient de cagoules blanches pour aller aux "exécutions". On les connaissait, bien entendu, plus ou moins: tout le monde, même les petits enfants, chantait ou sifflait l'air fatal sur leur passage. Ces persécuteurs ne résistèrent pas à cette persécution!

Pour préserver le castor canadien

Le castor est en train de disparaître des forêts canadiennes, à ce que l'on assure, et d'ici quelques années l'espèce en serait complètement éteinte. Cette situation a décidé le ministère de l'Intérieur à Ottawa à prendre des mesures pour la conservation du castor semblables à celles qui ont donné de si bons résultats dans le cas des bisons, nombreux autrefois et devenus seulement un fort petit troupeau il y a trois ans environ. A la fois parce qu'il symbolise l'industrie nationale et parce que son souvenir est associé d'étroite façon aux entreprises commerciales du premier siècle de notre histoire le castor est un animal que nos autorités doivent en effet entourer d'une protection spéciale, sans compter qu'il constitue une richesse naturelle très appréciée.

MIREILLE

C'est le 3 avril prochain que la Société Lyrique Gounod présentera l'opéra de Gounod, Mireille.

Le poème de Mistral nous apparaît sous deux aspects. On y voit d'abord l'oeuvre d'un artisan de génie, jetant dans un moule définitif la langue ancestrale de Provence. Mistral est de ce chef apparenté aux grands créateurs des langues vivantes: à Pétrarque et à Dante, à Shakespeare, à Ronsard et même à Burns. Il y a en plus dans **Mireille** l'oeuvre poétique qui, par sa simplicité touchante et sa beauté morale, rappelle le Virgile des **Bucoliques** ou le Millet des scènes champêtres. Lamartine a dit de cet aspect particulier de **Mireille** que le poème est "une épopée agreste où les scènes descriptives de l'**Odyssée**, d'Homère, et les scènes innocemment passionnées de **Daphnis et Chloé**, de Longus, mêlés aux saintetés du Christianisme, sont chantées avec les grâces de Longus et avec la majestueuse simplicité de l'aveugle de Chio."

Gounod a voulu conserver cette atmosphère de simplicité et de grandeur à son opéra inspiré du grand poème de Mistral et donné pour la première fois à Paris en 1864. On verra soi-même, en écoutant le **Mireille** de Gounod, si oui ou non l'auteur a complètement saisi la pensée de Mistral. Gounod, qui quittait rarement Paris, s'en était allé passer plusieurs mois d'intimité avec le paysage où se déroule l'idylle de Mistral. Retiré à Saint-Rémy, hameau voisin d'Arles, il s'était mis généreusement à l'oeuvre, vivait isolé et ne visitant que Mistral et les paysans des environs. Ce fut ainsi que Gounod composa son **Mireille**, dans cette ambiance et ce milieu, ayant comme guide spirituel Mistral lui-même.

Mireille, c'est l'âme de la Provence qui revit dans l'idylle tragique que Mistral et Gounod ont fait connaître au monde. Les noms associés de Mistral et de Gounod font de l'opéra une oeuvre unique en son genre où, en plus des beautés artistiques, on voit défiler, dans une série de tableaux d'un réalisme saisissant, la vie simple d'un peuple profondément fier. **Mireille** est une épopée grandiose, un monument élevé à la gloire de la Provence par les mains pieuses de Mistral. Gounod a ajouté à la statue immortelle un relief de grande allure qui consacre à la fois le génie de Mistral et celui de Gounod lui-même.

ECHOS D'EUROPE

Dix-huit mois ou deux ans de service militaire

PARIS—Le cabinet français s'est occupé jeudi des problèmes de la défense nationale, du rétablissement du service militaire obligatoire de deux années. La discussion a surtout porté sur la date à laquelle le projet de loi sera déposé au parlement.

L'absence de M. Pierre Laval, le ministre des affaires étrangères, retarde toute décision définitive, car l'opinion du ministère des affaires étrangères est indispensable sur une question d'une telle importance internationale.

Ce n'est qu'à cette autre réunion, dont la date n'est pas déterminée, que sera décidé d'une manière finale si le service militaire sera prolongé.

Plusieurs membres du cabinet voudraient que l'on étendît le service à 18 mois par un décret-loi, ce qui éviterait d'avoir à faire face au parlement.

La France veut réorganiser sa propagande à l'étranger

PARIS—Le député Ernest Pézet a fait son rapport sur diverses propositions soumises en vue de réorganiser les services de propagande français dans l'intention de relever le commerce extérieur de la France et son industrie touristique.

Faisant allusion à l'Allemagne, le rapport cite "les progrès prodigieux accomplis par la propagande de nations étrangères avec lesquelles nous sommes en état de concurrence directe et avec lesquelles un conflit est le plus probable. Il nous faut livrer un combat avec des armes intellectuelles contre les campagnes nombreuses, persistantes et souvent agressives faites contre la France par ses adversaires ou ses concurrents", dit le rapport de M. Pézet.

La basilique de Lisieux

LISIEUX—La grande basilique de sainte Thérèse, présentement en construction, à Lisieux, sera solennellement inaugurée en 1937, à l'occasion du grand congrès eucharistique national qui s'y déroulera. Le 3 juillet 1932, on a inauguré une crypte ou basilique inférieure. En 1937, les travaux seront à peu près complètement terminés et le congrès pourra déployer ses solennelles fonctions dans les nefs achevées.

La Chambre française accorde le suffrage aux femmes

PARIS—La Chambre des députés a voté à une majorité écrasante, en faveur du droit de suffrage féminin en France. En même temps, elle a donné aux Françaises le droit d'éligibilité aux fonctions nationales, départementales et municipales.

Le vote a été de 453 contre 124.

Si la mesure passe au Sénat, le grand rêve des féministes de France se trouvera réalisé. Mais le Sénat a toujours, dans le passé, refusé aux femmes le privilège que leur accordait la Chambre.

Mgr Bares, évêque de Berlin, décédé

BERLIN—Mgr Nicholas Bares, évêque catholique de Berlin et adversaire déclaré du mouvement allemand de paganisme, est décédé subitement vendredi d'une inflammation des artères. Il était âgé de 64 ans. Depuis qu'il avait été élevé à l'épiscopat, en décembre 1933, Mgr Bares avait joué un rôle important dans les négociations du Concordat. Il avait fréquemment combattu "la satanique propagande païenne" du Dr Alfred Rosenberg et conséquemment il s'était attiré l'inimitié des nazis.

Des missionnaires tomberont du ciel

BERLIN — Les missionnaires catholiques qui s'en iront bientôt évangéliser les peuplades de la Nouvelle-Guinée et du sud de la côte occidentale de l'Afrique tomberont littéralement du ciel, puisqu'ils se rendront dans ces régions éloignées en avion. Le cardinal Schulte, archevêque de Cologne, a béni en effet deux avions missionnaires qui porteront les noms de "Saint-Pierre" et de "Saint-Paul".

Après la cérémonie Son Eminence a déclaré que l'Eglise était favorable au progrès moderne mais qu'elle mettait les fidèles en garde contre des formes de progrès qui pourraient devenir trop aventureuses.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Armand Lavergne

Le Devoir (Omer Héroux):

Tout au long de sa vie, contre les rouges et les bleus, et sans s'occuper des conséquences, Lavergne a défendu les principes de sa jeunesse. Il a flétri les timides et les lâcheurs, de quelque couleur qu'ils fussent. Il a voulu mettre au-dessus de tout l'essentiel.

Et c'est un consolant spectacle que de voir des hommes de tous les partis lui rendre un commun hommage et marquer la raison maîtresse de cet hommage: son magnifique courage, son profond amour de son pays et des siens.

Un journaliste anglais fait observer qu'il est bien difficile de mesurer dès maintenant l'influence d'une pareille carrière. Et c'est l'exacte vérité, car cette influence est surtout d'ordre spirituel; et l'on ne peut prévoir où elle ira demain s'épanouir et s'affirmer.

Lavergne, qui ne fut jamais ministre, a donné son nom à une loi, cette loi Lavergne qui sanctionnait l'usage du français dans certains services semi-publics et reste le symbole de sa rude et constante bataille pour les droits du français.

Mais il a surtout répandu des idées et donné un grand exemple. Il a réclamé l'égalité des races et la liberté de l'école confessionnelle, il a dénoncé, dès la première heure, notre funeste politique d'immigration, il a combattu l'impérialisme, il a prêché l'émancipation économique des siens.

Le Droit (Charles Gautier):

Armand Lavergne avait des principes, et à ses principes il resta fidèle toute sa vie. Il estima d'abord, que les Canadiens français devaient être maîtres chez eux dans la province de Québec, et qu'ensuite ils avaient droit de cité dans toute l'étendue du Canada, de l'Atlantique au Pacifique. Jamais il ne fut en contradiction avec lui-même. Au milieu de ses fluctuations politiques, il resta sur ses positions, il demeura inébranlable. Il pouvait dire avec raison dans une occasion solennelle (c'était, croyons-nous, au banquet en l'honneur de M. Samuel Genest): "Ce qui nous a tués dans le passé, ce fut notre esprit de parti. On peut différer d'opinion sur des questions purement politiques, mais les grandes questions nationales ne doivent pas servir à des fins mesquines, à engendrer des querelles."

Armand Lavergne a bien servi sa patrie terrestre, cette patrie que Dieu lui avait donnée et qui était, comme elle doit être à tous ceux qui lui survivent, la figure de la patrie immortelle. Puisse-t-il, à une époque où nous en avons tant besoin, avoir de fidèles et fervents imitateurs!"

La tragédie américaine

L'Ordre (Lucien Parizeau):

Une "civilisation" de négroïdes et de fétichistes nous investit depuis quelques années par tous les chemins qui aboutissent au coeur de la masse: la presse, le livre, la T.S.F., le cinéma, le sport. Par ces instruments d'éducation, les Etats-Unis sont certains de former un peuple à leur image dans ce pays de Québec qui fut jadis français. Etait-il nécessaire que des journalistes, d'ailleurs estimables, vinssent à la rescousse d'une influence que tous les anti-Américains mis ensemble peuvent à peine adoucir, et seulement auprès d'une minorité instruite? C'est pourtant à ce genre de trahison naïve que certains confrères s'emploient, avec une application, une ferveur, une ténacité qu'ils refuseraient à une meilleure cause. Est-ce leur sens critique qui s'estompe, leur coeur qui se déplace, les ondes du sang qui ne frémissent plus dans leurs artères, ou si c'est nous qui nourrissons un idéal naïf et périmé?

Surenchère électorale

Le Nouvelliste (Trois-Rivières):

Aurons-nous des élections au printemps, à l'été ou à l'automne?

La question est au premier plan de l'actualité politique au Canada.

Il semble clair que le premier ministre Bennett prévoyait des élections au printemps quand, à la radio, il bombarda de projets de réforme l'électorat du pays. Son calcul devait être assez simple. Conservateur de vieille souche, champion réputé du capitalisme il se muait brusquement en réformateur et en adversaire du capitalisme tel que nous le connaissons actuellement. En d'autres mots, il dérobait leurs armes aux libéraux.

Une réaction violente de la part des libéraux semblait inévitable. On les voyait d'avance pester, tempêter et jurer aux Communes, prenant par dépit position contre les réformes que suggérait le gouvernement.

Le premier ministre Bennett venait, — au nom des intérêts supérieurs de la patrie canadienne, cela va de soi,—de donner un habile coup de gouvernail.

Si, comme on l'estimait dans son entourage, les libéraux se fâchaient et décidaient de casser les vitres, le premier ministre n'avait qu'à réclamer la dissolution des chambres et à en appeler à l'électorat.

Il aurait eu la partie belle: champion de la réforme contre les libéraux rétrogrades, eux, derniers défenseurs du capitalisme.

Mais voilà, le chef de l'opposition, de son propre chef ou conseillé par ses amis, fut plus rusé: au lieu de combattre les réformes de M. Bennett, il proclama qu'elles faisaient depuis longtemps corps avec le programme du parti libéral et il ajouta que le gouvernement n'allait pas assez loin dans la voie des réformes.

Somme toute, il se produisait ce que les observateurs de la politique canadienne avaient prévu: la surenchère.

Retour des choses

Le Droit (Charles Gautier):

A l'occasion de la causerie de M. Henri Bourassa au "Canadian Club", le "Citizen" rappelle qu'il y a vingt ans, un groupe de "patriotes" empêcha le même orateur, au théâtre Russell, d'exposer ses vues sur la participation du Canada à la guerre.

C'était le 16 décembre 1924. M. Bourassa devait parler au théâtre Russell. A la suite de violents appels aux préjugés lancés par l'"Evening Journal" et la "Free Press" et aussi avec l'approbation tacite de la police, une foule de soldats s'étaient emparés du théâtre à l'aide de billets forgés et les véritables propriétaires des billets ne purent que difficilement obtenir admission. Il va sans dire que leurs sièges étaient déjà occupés par des soldats. Lorsque M. Bourassa fit son entrée sur l'estrade, les intrus se mirent à chanter "It's a Long Way to Tipperary", "O Canada", "God Save the King", "Rule Britannia", et d'autres refrains patriotiques. Le Dr Freeland, qui présidait l'assemblée ne put se faire entendre. Dans l'orchestre et dans les galeries, c'était un tapage infernal. Pendant que la canaille continuait son vacarme, M. Bourassa s'approcha des journalistes et leur dicta un résumé du discours qu'il devait prononcer. Alors, un soldat s'approcha de la scène et tendit un petit "Union Jack" à M. Bourassa qui le prit et le déposa sur la table. Un sergent, suivi de ses compagnons, se hissa sur la scène, saisit le bras de l'orateur et lui intima l'ordre de brandir le drapeau. M. Bourassa fit un pas en arrière, se croisa les bras et attendit que le calme se rétablit. Comme le tapage se continuait et que les choses menaçaient de prendre une tournure tragique, les employés du théâtre abaissèrent le rideau qui vint tomber entre M. Bourassa et la soldatesque. De retour au Château Laurier, l'orateur fut l'objet d'une ovation.

Le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo

PARIS—La France va célébrer pendant les prochaines semaines le cinquantenaire de la mort du poète Victor Hugo. La Comédie Française a mis à l'affiche le sombre drame des "Burgraves", qui, depuis sa création en 1843, n'a jamais obtenu le succès triomphal qu'escomptent périodiquement les plus fervents hugolâtres.



M. GERARD PARIZEAU, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui vient de publier, aux Editions Albert Lévesque, un ouvrage remarqué sur "L'Assurance contre l'incendie au Canada".

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Son Excellence Mgr le Coadjuteur continue à prendre du mieux à l'hôpital. Il a pu dire la Sainte Messe ces jours derniers et l'on attend son retour d'ici peu à l'archevêché où il reprendra sa lourde besogne.

De passage à l'Archevêché, M. l'abbé Berrichon, prêtre du Séminaire des Missions étrangères, de Pont-Viau, près Montréal. M. l'abbé Berrichon arrive de Mandchourie, où il a passé dix ans. Il retourne dans son pays d'adoption à l'automne. Il parle avec enthousiasme des missions chinoises et des progrès accomplis, surtout en ces dernières années, et particulièrement, dit-il, depuis que les Japonais ont rétabli l'ordre dans le pays.

A la Cathédrale

Monseigneur Jubinville a encouragé ses paroissiens à entrer dans l'esprit du carême en suivant avec dévotion les exercices religieux qui ont lieu à la cathédrale. Il a également recommandé aux prières de la paroisse la retraite qui aura lieu dans quelques semaines.

A l'hôtel de ville

Le taux de la taxe pour 1935 accuse une réduction de 2 millièmes pour le district scolaire de Saint-Boniface et de trois pour celui de Norwood. Le taux pour le district de Saint-Boniface sera de 80.5 contre 82.5 en 1934 et celui de Norwood 75.5 contre 78.5.

Les dépenses du budget pour fin municipales en 1935 se chiffrent à $834,922.55, soit une augmentation de $84,000 sur les dépenses de 1934. Elles se décomposent comme suit:

Administration, $32,411, soit 3.8 pour cent.

Police, $23,995, 2.8 pour cent.

Service des pompiers, $48,297.40, 5.8 pour cent.

Santé et hygiène, $26,984, 3.3 pour cent.

Voirie et ponts, $31,969, 3.7 pour cent.

Soins et charité, $39,510, 4.8 pour cent.

Assistance publique, $322,275, 38.8 pour cent.

Dépenses diverses, $29,532, 3.6 pour cent.

Aqueduc, $28,389, 3.4 pour cent.

Dépenses fixes, $251,651.15, 30.0 pour cent.

Ce qui donne un total de $834,922.55.

Au chapitre des revenus:

Revenus divers et part des gouvernements pour l'assistance, $314,378.

Taxes foncières, $319.345.66.

Taxes arriérées, $167,075.89.

Taxes d'affaires, $23,123.

Taxes de Saint-Vital annexe, $6,000.

Taxes de frontage pour l'eau, $5,000.

Le budget total, comprenant les budgets des districts scolaires et autres dépenses, se monte à $1,027,321.14. Le budget du district scolaire de Saint-Boniface est de $86,710, celui de Norwood de $56,627.

Commissaire municipal, $11,911; Greater Water district, $37,149.75.

Les taxes seront payables le 1er avril et sujettes aux escomptes réguliers pour un prompt paiment.

Récitals annuels à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Les élèves du Département musical de l'Institut Collégial Saint-Joseph donneront leurs récitals annuels comme suit: dimanche, le 17 mars, à 8 h. 30 p.m. et dimanche, le 24 mars, à 3 h. 45 p.m.

Les parents et amis de l'Institut sont cordialement invités.

Décédée



Mme ROGER MARION,

Mort de Mme Roger Marion

Saint-Boniface a perdu, par la mort de Mme Roger Marion, une de ses plus vieilles citoyennes.

Mme Marion est décédée à l'âge de 80 ans à sa demeure, rue Saint-Jean-Baptiste. La défunte était connue pour son grand esprit de foi. Elle a formé à la vie chrétienne une famille qui lui fait honneur. Lundi, à la suite de la dépouille mortelle, marchaient trois religieuses, toutes trois filles de Mme Marion: les Révérendes Soeurs Roger et Saint-Adélard, deux Soeurs de Jésus-Marie, et Soeur Valade, des Soeurs Grises. Mme Marion laisse, en plus des religieuses déjà mentionnées, deux fils: Eugène, qui demeure à Vancouver et qui était venu durant les dernières semaines de la maladie de Mme Marion, et Thomas, qui demeure à St-Boniface. Une autre fille survit: Mme Lucie St-Mars, de Thibeaultville, et une soeur, Mme G.-E. Teffer, d'Aklavik, Territoires du Nord-Ouest.

Le service, chanté par Mgr Jubinville, a eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nous offrons aux familles Marion et Carrière, nos plus sincères sympathies.

"Bibi" au Collège de Saint-Boniface

Lundi dernier, les élèves du Collège ont présenté en l'honneur de Son Excellence Mgr E. Yelle, archevêque coadjuteur, une pièce à la fois originale et prenante, "Bibi", de Grégoire Leclos. La pièce est en trois actes et représente des scènes de vie parisienne. On y montre le travail d'un prêtre qui évangélise, comme aux jours du christianisme, des populations élevées sans Dieu. La pièce est inspirée du "Christ dans la Banlieue" du Père Lhande. Les élèves ont rendu cette pièce si difficile avec maitrise. L'intérêt du début ne s'est pas ralenti et même s'est accru à mesure que la pièce se déroulait. En l'absence de S. E. Mgr Yelle, S. E. Mgr Béliveau présidait. Il y avait aussi un programme musical intéressant. Nous donnons la distribution de la pièce:

Bibi, l'abbé François Durpierre: M. Lucien Gaudet; **Cyprien Panatele**, vieux garçon: M. Lucien Deschênes; **Le Comte Hugues d'Englebert-Hartainville**: Gilles Ayotte; **Monsieur le Doyen**: Jules-Marie Dugas; **Castia**, meneur louche: Léopold Labossière; **Dufretet**, vieil ouvrier, brave homme: Louis Létienne; **Perrin**, ouvrier: Roland Lavoie; **Cormiau**, il tient la buvette du village; Charles Empson; **Daniel le Vigier**: Gérard Létienne; **Le jeune homme du bar**: Gabriel Neyron; **Le jeune homme au phono**: Camille Phaneuf; **Un domestique**: Jean-Marie Huot; **Madame Léocadie Butard**: Louis Deniset; **Mademoiselle Coralie Préboucle**: Maurice Sabourin; **Adèle**: Télesphore Robert.

Autres numéros au programme:
CHANT:

a) J'ai tant dansé (4 voix mixtes), harm. ______ G. Loth

b) Les danseurs noyés (4 voix mixtes), harm. ______ A. Philip

c) J'ai du bon tabac (4 voix mixtes), harm. ______ A. Ravizé

d) Ola Glomstula (4 voix mixtes), harm. ______ D. C. Planchet

La Chorale du Collège
Accompagnateur: Richard Hines
Les Semailles ______ Goublier
M. Lucien Deschênes, baryton
Au piano: M. Fernand Tellier

Un loup à l'Archevêché

La semaine dernière, M. Louis Gervais, employé à l'Archevêché, a fait la capture d'un petit loup des prairies (coyotte) dans les jardins de l'Archevêché. Le petit loup semblait déjà quelque peu apprivoisé, car il n'a fait aucune résistance. M. l'abbé Lévêque voudrait le conserver pour servir de mascotte à ses petits amis des diverses organisations qu'il conduit avec tant de zèle.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Assemblée mensuelle du mercredi 6 mars

On propose un vote de remerciements à Mme Minvielle qui, durant trois ans, a été notre correspondante pour la presse française et qui a toujours su mettre en valeur le travail de notre Association.

Nos félicitations au Cercle dramatique du Sacré-Coeur qui a remporté la palme au concours dramatique interparoissial. Nous sommes heureuses de féliciter M. l'abbé Lévêque pour les succès remportés par ses vaillants petits joueurs de hockey.

Mercredi et jeudi de la semaine prochaine, les 13 et 14 mars, aura lieu un "Telephone Bridge" organisé par Mme Daoust au profit de nos oeuvres de charité. Les dames qui voudront organiser une ou deux tables de bridge ces jours mentionnés, ou d'ici à la prochaine assemblée, pourront téléphoner les résultats à Mme Daoust, 506, rue Saint-Jean-Baptiste.

Nous avons appris avec regret le décès de Mlle Aubrey, d'Ottawa, secrétaire nationale de notre Association depuis sa fondation.

Le programme musical organisé par Mme N. Prud'homme a été bien apprécié et nous remercions les jeunes artistes qui ont su nous charmer. Mlles Marie Boivin et Jacqueline Deniset, invitées à interpréter des parties de l'opéra de Mireille, le firent avec beaucoup de talent, accompagnées au piano par M. Maurice Prud'homme qui nous donna un résumé très intéressant du célèbre opéra provençal.

Cercle d'étude Marie-Rose

Très belle assistance à notre réunion du 27 février! Le compte rendu de la dernière séance est donné par Mlle Marie-Josèphe Mager qui vient de faire accepter sa démission comme secrétaire. Soeur directrice la remercie du dévouement, de la ponctualité aux séances et de l'aimable coopération dont Mlle Mager a toujours fait preuve pendant son terme d'office. La nouvelle secrétaire est présentée aux membres du cercle.

Un court pèlerinage au lac de Génésareth, sous la direction de M. l'Aumônier, nous fait assister au miracle des pains et à la profession de foi de l'ardent apôtre que la divine promesse ne rebute pas.

Puis nous voici dans l'enceinte du parlement. Notre aimable conférencière, Mme Ernest Gagnon, expose d'abord une condition essentielle posée par nos prudents hommes d'Etat manitobains lors de l'entrée de la province dans la Confédération: Ottawa s'engageait à respecter et à faire respecter les coutumes établies relatives à l'éducation. Or, la coutume existait de consacrer l'argent prélevé chez les catholiques au maintien des écoles catholiques. Le gouvernement du Manitoba ayant plus tard violé cette coutume, M. Barrett, de Winnipeg, refusa de payer ses taxes scolaires. Le fameux procès de la ville de Winnipeg contre M. Barrett s'ensuivit. C'était la cause des écoles catholiques qui était en jeu. Cette cause, d'abord perdue à Winnipeg, fut ensuite gagnée à Ottawa, puis finalement perdue en Angleterre.

Le programme de la soirée avait annoncé Mireille. Cette intéressante héroïne nous fut poétiquement présentée, ainsi que l'auteur du poème, par Mlle T. Deniset.

Mme J. Trudeau traduisit avec grâces les sentiments de l'assistance dans son appréciation de la soirée.

La discussion finale roula sur les sujets sortis de la boite aux questions.

La plus cordiale bienvenue à la réunion du jeudi 21 mars. Nous voyagerons en Europe.

La Secrétaire,
Berthe MARION.

PETITES NOTES

Mme Wilfrid Proulx, rue Saint-Jean-Baptiste, recevait à une soirée impromptue, dimanche dernier en l'honneur de sa fille Anita. La table était décorée de guirlandes roses et bleues. Mmes H. Boivin et Wilf. Grégoire servaient les invitées. Etaient présentes: Anita Proulx, Anita Lalonde, L. Adam, C. Dussault, I. Toupin, L. André, Y. Bourbonnière, C. Laplante, J. Martel, D. Martel, A. Gay, T. André, R. Toupin et L. Gay.

• • •

Le 25 février a eu lieu une agréable soirée à la demeure de Mme Lachance, rue Berry, en l'honneur de Mlle Marie Bellavance, dont le mariage a eu lieu la semaine dernière.

Les invitées présentes étaient: Mmes J. Bibeau, A. Bleau, Leclerc, L. Deschênes, G. Verheaghe, Lachance, O. Bellavance, A. Jacques, L. Paul, F. La Rue, G. Demontigny, E. Lachance, L. Lawrence, A. Pichette, A. Orieux, J. B. Davis, J. B. Joyal, S. Gauthier, M. Velle, R. Blanchette, L. Bibeau, E. Bibeau, O. Gauthier; Mlles A. Leblanc, J. Poisson, J. Mahin, R. Bessette, M. Levasseur, G. Ross, M. Boiselle, L. Couture, I. Bellavance, V. Benoist, A. Tougas, I. Boisvert, L. Courchênes, G. Lebas, D. Laferrière, I. Laurin, A. Guilbault, M. Richardson, A. Adolphe, H. Leblanc, C. Dumaine, C. Steen, G. Payment, A. Payment, S. Bilodeau, E. Ritchot, L. Lavacque, L. Ritchot, G. Carrière, G. Benoist, E. Proulx, I. Fermon, Y. Laplume, Y. Laferrière, L. Gladu, B. Pichette, J. Lachance, G. Leblanc.

• • •

Mme Ernest Laliberté et sa fille, Simone, de Saint-Boniface, sont parties vendredi dernier pour un voyage à Montréal et Trois-Rivières.

• • •

La Société Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Boniface, a donné jeudi dernier, aux petits enfants de l'Orphelinat Saint-Joseph, une petite soirée récréative, avec des vues animées.

Un très cordial merci aux institutrices Mlles Roy et Deniset, ainsi qu'à Mlle Toupin qui était au piano.

Merci également à Mgr Jubinville et à M. Desrosiers pour les autos, et M. H. d'Eschambault qui a eu la bonté d'envoyer un taxi pour ramener les acteurs.

J.-A.-A. PAMBRUN,
Président du Comité des Arts

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. Le compte rendu de la R. M. de mars peut se dresser comme suit: Relativement peu de monde du matin. On a dit qu'il y avait plus à la messe et communion générale de chrétiens à la cathédrale que de Tertiaires à la sacristie-chapelle. Etait-ce la neige? On en avait rarement vu autant. Mais tout de même, tous n'ont pas peur de la neige, et surtout à l'entrée du carême. Le soir, la salle était pleine: c'était plaisir à voir. Que les Tertiaires considèrent leur jour de R. M. comme une retraite mensuelle, à commencer de bon matin. Les chanteuses étaient en bon nombre, matin et soir. L'allocution portait sur l'esprit de pénitence du jour des Cendres, le Crucifix à méditer pendant le carême, la messe et communion quotidienne, comme préparation à Pâques, à notre résurrection, à notre vie sans fin au ciel avec le Christ glorifié.

2. La Réunion des Novices aura lieu le jeudi, 21 mars, à 7 h. 30 du soir, pour novices et postulants, ainsi que pour les profès qui désirent venir.

3. La R. M. du mois d'avril avec prise d'habit aura lieu le mercredi, 3 avril, à 2 h. 30 p.m., à cause des retraites pascales qui se prêchent le soir à la cathédrale. Quant à la messe et communion générale du matin, on le dira plus tard.

Institut Collégial St-Joseph

Au tableau d'honneur de février

Grade XII—Léah McCaughan, Madeleine Dugas, Victorine Vigier, Hélène Blais.

Grade XI—Thérèse Rhéaume, Dorothy Mager, Denise Guyot, Lois Roche, Thérèse Lemieux, Léa Dussault, Antoinette Poitras, Cécilia Pichette, Eugénie Faucher, Donna Benoit.

Grade X — Pauline Simon, Sadie McFetridge, Thelma Zimmerman, Yvette Croteau, Annette Dumont, Patricia Desjardins, Anne-Marie Marcoux, Rosaria Lamothe, Joséphine O'Neil.

Grade IX (20) — Marie-Paule Aubert, Madeleine Bernier, Yvette Descoteaux, Jacqueline Gagnon, Regina San Filippo, Rhéa Boucher.

Grade IX (19)—Andréa de la Barrière, Marcelle Masserey, Gwendolyn Trayer, Madeleine de Cruyenaere, Jeanne Giguère, Odile Desautels, Dora Laferrière.

Grade VIII (17) — Rita Bouvier, Marcelle Kobs, Phyllis Stapleton, Marguerite Masson, Rita Toupin, Cécile Dussault.

Grade VIII (16)—Agnès Dufault, Françoise Trudeau, Fabiola Desrosiers, Sylvia Moscovitch, Margaret Decloux, Lucile St-Pierre, Lina Gaudete, Dorothea Corner, Léonie Vyverman.

Grade VII (A) — Shirley Benoit, Hélène Chaput, Hélène Duyvejonck, Rita Muller, Marie Savoie.

Grade VII (B)—Noëlla Raymond, Simone Poulin, Nicolasina Van Berkel, Florence Langevin, Irene Huybrecht, Marie-Antoinette Gagnon, Irène Poitras, Louise Jansens.

Grade VI (A)—Helen Stankovic, Yvette Mousseau, Aline Voyer.

Grade VI (B)—Ninette Laferrière, Jeanne Saindon, Dorothy Reid.

Grade V (A)—Cécile Martel, Adèle Mousseau, Blanche Aubert, Odette Masserey.

Grade V (B) — Roseline Gallant, Yvette Fourneaux, Denise Normandeau.

Grade V (C)—Joy Kilfoyle, Léonie Candaele, Georgette Stubbe.

Grade IV (A) —Mariette Sicotte, Marcelle Senez, Delphine Vynerman.

Grade IV (B)—Blanche Laforme, Lucile Couture, Annette Poitras.

Grade IV (C) — Sophie Zyrucha, Marion Gwen, Dorothy Dougall.

Grade III (A) — Lucile Rheault, Hélène Faucher, Jeanne Beaudru.

Grade III (B) — Marie-Rose Perron, Jeanne Leclerc, Fernande Decock.

Grade III (C)—Eva Barnabé, Marguerite Bérubé, Laura Grandmont.

Grade III (D) — Rose-M. Glynn, Irene Verschots, Mary Sys.

Grade II (A)—Jeanne-Mance Sicotte, Bernadette Ste-Marie, Suzanne Fourneaux.

Grade II (B) — Yvonne Phaneuf, Denise Rougeau, Lauretta Dumont, Maureen McKay.

Grade II (C)—Noëlla Van Landeghen, Marcelle Bérubé, Louise Chénard.

Grade I (A)—Pauline Lavery, Nathalie Rowan.

Grade I (B) — Anita Rougeau, Claire Bouvier, Thérèse Fontaine.

Cours Préparatoire (A) — Angèle Lacroix, Noëlla Pambrun, Viviane Benoit.

Cours Préparatoire (B) — Marie-Louise Vandeloop, Thérèse Demeule.

Cours Préparatoire (C)—Jeannine Lavoie, Thérèse Trudeau, Lorraine Larivière, Claire Guay, Alina Bourgeois, Rita Rémillard.

Cours anglais — Lidia Pizio, Elsie Overwaker, Louise Zyrucha.

DÉCÈS

Leullier, Mme Adélaïde, autrefois de Norwood, décédée à Sainte-Marie de Beauce, P.Q., à l'âge de 75 ans. Quatre fils lui survivent: Léo, de Québec; Raoul (Sainte-Marie de Beauce); Emile (Norwood); René (Saskatoon); une fille, Léonie, d'Aberdeen, Wash. Deux frères, Louis Gasse (Saint-Norbert; Paul Gasse, du Pas; une soeur, Mme A. Delorme, Saint-Norbert.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: Hervé SALA

L'oeuvre du prêtre et du laïque dans l'Action Catholique

Il y a bientôt treize ans, le Souverain Pontife publiait son encyclique « Ubi Arcano Dei » (23 déc. 1922). Depuis cette date, l'expression « Action Catholique » est dans toutes les revues et les journaux et fait le thème favori de nombreux prédicateurs.

C'est que « la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique » est le mot d'ordre et reste la pensée dominante du grand Pontife qui « régit l'Eglise avec la force et la suavité de l'Esprit-Saint ».

Pie XI, il est vrai, est également désigné comme pape des Missions, pape du Clergé indigène, des Canonisations, des Concordats, des Ouvriers, de la Paix Romaine, mais tous ces beaux titres déjà si glorieux ne sont-ils pas largement abrités sous celui de l'Action Catholique?

Le Pontife Romain est, en effet, le premier des Apôtres de l'univers, et lorsque son œil clairvoyant cherche les terres nouvelles à évangéliser, il n'oublie pas les terres anciennes à régénérer. L'Action Catholique telle que précisée par Pie XI, sera le foyer qui devra répandre partout le « sens chrétien ».

Mais ce mot d'ordre de l'Action Catholique, l'avons-nous entendu, l'avons-nous médité, nous, prêtres et laïques, pour en mesurer, en comprendre toute la valeur?

Il nous semble entendre les réponses: de l'Action Catholique, nous en faisons depuis longtemps... ce n'est pas du nouveau, le pape le dit... Vous le pensez sincèrement et c'est presque vrai, car c'est l'action du laïcat; cependant Pie XI a ajouté un mot qui a changé beaucoup de nos méthodes. C'est de l'action laïque — organisée et hiérarchisée—Voilà le nouveau.

Ainsi donc toute association, toute société même catholique, qui ne serait pas dans le rayon de l'autorité diocésaine, ne serait pas de l'Action Catholique. Ce serait, tout court, de l'action de catholiques parce qu'en dehors de la voie normale qui nous rattache au Christ, parce qu'en dehors du souffle de l'Esprit-Saint qui vivifie, parce qu'enfin n'étant plus rattachée à l'apostolat hiérarchique.

Se séparer de ce centre, en esprit ou en corps, sépare donc de la véritable action catholique.

« Il ne faut pas oublier, dit le Cardinal Pacelli, que l'Action Catholique étant par sa nature coordonnée et subordonnée à la hiérarchie, reçoit de celle-ci mandat et directives. »

Ce premier point semble clair: « la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique ». Mais un second point reste important.

L'œuvre des laïques, dans l'Eglise, ne consiste pas tant à s'enregistrer dans quelques sociétés catholiques ni même, croyons-nous, à faire des progrès personnels dans la perfection.

Nous lisons, en effet, dans le Catéchisme abrégé de l'Action Catholique par l'abbé G. Thuot, que les éléments de l'Action Catholique sont au nombre de trois: 1o l'Apostolat hiérarchique; 2o la participation des laïques *à cet apostolat;* 3o l'organisation spéciale de cet apostolat.

Le point le plus difficile pour les simples fidèles est de comprendre qu'il n'y a point pour eux de vie chrétienne complète *sans apostolat*, quelle que soit leur situation sociale. Car « le but de l'Action Catholique est avant tout l'extension du règne du Christ dans les individus, les familles et les sociétés ».—(Pie XI au Card. Bertram).

« Par cette action catholique, le laïque reçoit l'invitation sublime de travailler à la mission et au ministère sacré de l'Eglise. »—(Pie XI au Card. Ségura).

Quant au rôle du prêtre, ce sera de se former des collaborateurs actifs, remplis d'initiative, tout en demeurant soumis aux directives de la hiérarchie « Eduquer des éducateurs », préparer des laïques disciplinés auxquels il fera confiance pour travailler à ses côtés, aux diverses œuvres religieuses, sociales et familiales qui ont place dans l'Action Catholique, voilà le difficile mais sublime ministère du prêtre des temps modernes.

Même si l'œuvre peut sembler difficile, le désir du Souverain Pontife reste trop pressant pour s'y dérober. Cette Action Catholique, dit Pie XI, est comme la prunelle de nos yeux... On peut nous demander la vie, non le silence, quand on saccage ce qui fait la prédilection de notre cœur. —(Allocution du 31 mai 1931)

Que cette parole nous reste comme stimulant, car si nous aimons le pape, ses pensées seront nos pensées, ses désirs nos désirs et ses mots d'ordre nos directives, puisque « là où est Pierre là est le Christ, ubi Petrus, ibi Christus ».

Un AUMONIER.

CA ET LA

Si la page de l'A.C.J.C. ne paraît que pour la première fois cette année, ce n'est pas que le comité régional est oisif. Ses membres se réunissent deux fois par mois, à date fixe. On vient de fixer de même les dates de réunions des comités agricole, d'organisation et d'étude, qui se réunissent chacun deux fois par mois aussi; ce qui fait quatre réunions par mois pour certains membres. Et réunion de comité ce n'est partie de cartes, croyez-moi.

• • •

Le comité d'étude est à préparer le prochain congrès: sujets de conférences, distribution des travaux, enquêtes, circulaires, etc., sont sur le tapis.

• • •

Depuis que les orientations nouvelles sont à l'ordre du jour dans notre association, on ne craint pas d'élargir nos cadres. Une section dramatique serait, paraît-il, en voie de formation. Le projet est entre les mains du comité d'organisation.

• • •

Le cercle La Vérendrye, pour tenir ses membres, croit dans les veillées intimes. Il y réussit à merveille. Au cours du mois dernier son président, Roland Couture, recevait chez lui une vingtaine de membres et quelques invités. Vous qui n'y étiez pas ne savez pas ce que c'est qu'une veillée amusante.

• • •

Notre association est vraiment une école de chefs. On se dispute nos membres dans toutes les organisations. Notre camarade Hervé Sala vient d'être nommé commissaire d'école au Sacré-Coeur. Le co-rédacteur de cette page lui exprime ses voeux de succès et le félicite au nom du comité.

Un autre ardent acéjiste nous faisait honneur encore récemment lorsqu'il présentait une conférence sur le Communisme au Cercle Ouvrier de St-Boniface. Nos félicitations à Roland Couture.

• • •

La chorale de St-Norbert présentait le 3 mars une séance dans une salle comble, et avec grand succès. On remarquait au nombre des acteurs et organisateurs bon nombre de nos membres.

• • •

N'en parlez pas. On me l'a dit confidentiellement! Le Père Paré viendra peut-être à notre congrès régional qui se tiendra dans la première semaine de juin.

• • •

Que les secrétaires des cercles ne manquent pas d'envoyer leur rapports mensuels au secrétaire régional.

Le CO-REDACTEUR.

POUR LA PRESSE... CONTRE LA RADIO

La presse est une puissance, la plus grande puissance du monde. Qui peut nier ce fait? C'est bien à elle, en effet, que revient ce pouvoir: elle a tous les instruments, tous les outils pour jouer son rôle, et elle le joue comme elle seule peut le jouer...

Elle a certainement tous les instruments, les outils nécessaires. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour nous en convaincre. Nombreux sont les ateliers où la presse est imprimée, nombreux sont les quotidiens et les hebdomadaires qui fréquentent les foyers. Presque tous les foyers reçoivent le journal. C'est là un avantage indiscutable des journaux de pouvoir être lus par toutes les classes de la société, pauvres et riches. La radio ne peut décidément pas atteindre la masse, comme on dit, et surtout donner à cette masse la satisfaction offerte par la presse. Enumérons les raisons pour vous le prouver:

1o Le prix d'une machine, excessif en lui-même, empêche la radio d'être à la portée de tous.

2o Les dépenses qu'occasionne un radio sont encore une cause de soucis pour les propriétaires.

3o Le service de la presse est supérieur... les nouvelles annoncées au radio sont prises sur la presse.

La presse est donc excessivement plus pratique, tout parle en sa faveur. Et elle joue son rôle avec adresse...

Satisfaisant les besoins de toutes les classes de la société et de toutes les races, elle est plus avantageuse que la radio. Presque chaque nationalité a son journal. Le journal est le maître par excellence; et à Winnipeg même, le Français, l'Anglais, le Polonais, le Ruthène, le Lithuanien, le Chinois et le Juif ont l'avantage de s'instruire par la lecture d'un journal écrit en leur propre langue. Que fait la radio sur ce point? Rien, sans nuire aux autres membres aux écoutes.

De plus, chaque association, chaque profession a son organe, son journal. Les docteurs en ont un, les financiers deux ou trois, les ouvriers en ont un, et les maîtres d'école ont le leur. Que dire des Kiwanis, Rotary et Automobile, ces trois clubs qui ont leur propre journal?

La radio a des avantages, sans doute, mais qu'ils deviennent petits quand on les compare à ceux de la presse!

C'est à la presse qu'on a recours pour faire connaître au public certains événements importants, les nouvelles lois, etc.

C'est encore sur la presse, messieurs, qu'on trouve les encycliques.

N'est-ce pas la presse qui a été la cause de la défaite de M. Smith lorsqu'il s'est présenté pour président aux Etats-Unis?

Ne pouvons-nous pas dire aussi que c'est bien la presse qui a fait connaître aux ouvriers anglais la situation critique de leur pays et qui a été la cause de la victoire écrasante du gouvernement nationaliste?

N'est-ce pas la presse encore, messieurs, qui nous a fait connaître par une police montée l'organisation secrète des communistes au Canada?

Que d'autres faits ne pourrais-je pas mentionner!

Oui, messieurs, il n'y a qu'une chose qui peut rivaliser avec un journal, et c'est un autre journal. La radio manque d'âge, d'expérience. Mais la presse, messieurs, la presse a l'âge, l'expérience et la sagesse d'un vétéran...

Que nous donne vraiment la radio? Les jolis programmes ne sont qu'une exception. Que dire des programmes ordinaires, des bruits, des sifflements fréquents en été surtout, des causeries du midi sur les oiseaux, les fleurs, les carottes et que sais-je encore. La radio ne peut pas donner une entière satisfaction à ses adeptes. Un programme français embête les Anglais, un discours en polonais ou en juif n'intéresse que ceux qui comprennent ces langues. La musique classique en général n'est pas l'amie des jeunes, et la musique moderne choque les anciens et les artistes. Les soprani, elles, choquent tout le monde.

Non, messieurs, vous n'obtiendrez jamais une entière satisfaction du radio. La presse satisfait toutes les classes de la société et est infiniment plus pratique.

Vous voyez donc, chers messieurs, que la presse est plus puissante que la radio, qu'elle joue un rôle précieux dans l'éducation de la masse, qu'elle satisfait tous les classes de la société et toutes les différentes nationalités, qu'elle est excessivement pratique, en un mot, qu'elle possède une puissance seconde à nulle autre invention.

Jean SUIS.

M. Morand succède à M. Lavergne comme vice-président des Communes

OTTAWA—M. Raymond Morand, conservateur d'Essex-Est, a été choisi comme successeur de M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, décédé.

Né à Windsor, Ontario, en 1887, de parents canadiens-français, M. le Dr Morand est bilingue. Sa nomination continuera la coutume d'avoir un vice-président de langue française, lorsque le président est un anglo-canadien. M. Morand a été élu pour la première fois à la Chambre des Communes en 1925. Il fut alors nommé ministre de la santé. Il fut défait cependant en 1926 et ne revint à la Chambre qu'en 1930.

M. A.-L. Beaubien défend M. Laforce

OTTAWA—M. J.-F. Pouliot, ayant réitéré ses attaques contre M. J.-E. Laforce, le collègue libéral de M. Pouliot, le député manitobain de Provencher, M. A.-L. Beaubien, a pris la défense de M. Laforce.

"Ce n'est peut-être pas strictement conforme à l'ordre parlementaire, dit-il, que de prendre maintenant la défense de M. Laforce. Les remarques du député de Témiscouata n'étaient guère dans l'ordre non plus. Je connais M. Laforce depuis un grand nombre d'années, je l'ai vu à l'oeuvre et j'affirme que c'est un fonctionnaire compétent. Quand l'Etat peut compter sur de tels fonctionnaires, il se doit de les garder à son service.

"C'est une mauvaise politique que de congédier de bons employés. M. Laforce a été un fonctionnaire modèle et je sais personnellement quel travail il a accompli pour la colonisation. Il ne peut être question de le congédier mais de le garder au service du Canadien National."

Trois problèmes canadiens importants

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, parle du tarif, de l'agriculture et des chemins de fer devant un auditoire de l'Ouest et suggère les mesures à prendre pour résoudre les problèmes urgents qui menacent la sécurité du pays.

Le tarif, l'agriculture et les chemins de fer, tels furent les trois principaux sujets traités récemment par M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, devant les membres du Board of Trade de Régina, dont il était l'invité d'honneur et le conférencier, à un banquet donné à l'hôtel "Saskatchewan". M. Beatty parla devant un auditoire vivement intéressé et exposa ses vues d'une façon sincère et positive, particulièrement sur la question des chemins de fer, qu'il connaît à fond et qu'il a souvent traitée en public depuis quelques mois.



E. W. BEATTY, C.R.
Président du Pacifique Canadien

Après avoir déclaré à ses auditeurs qu'il entendait leur parler franchement, directement, non pas comme un professeur d'économie politique ou de philosophie, mais comme un homme d'affaires s'adressant à d'autres hommes d'affaires, M. Beatty entra dans le vif de son sujet et aborda la question du tarif. Il se dit en faveur d'une politique tarifaire qui nous permettra de maintenir notre commerce intérieur et notre commerce extérieur au maximum, c'est-à-dire qui contribuera à ramener la prospérité dans toutes les classes de la population. Il ne croit pas aux doctrines extrémistes en cette matière, n'étant ni partisan du libre échange, ni de la protection à outrance. Il faut d'abord et avant tout considérer l'intérêt du pays tout entier, car c'est par là que l'on travaillera dans l'intérêt de l'individu. La sécurité du Pacifique Canadien dépend évidemment de la prospérité et du pouvoir d'achat de la nation.

Le président du Pacifique Canadien parle ensuite de l'agriculture dans l'Ouest et des difficultés sans nombre auxquelles les fermiers des prairies ont eu à faire face depuis quelques années. La Compagnie, désireuse de venir en aide à ceux qui, en temps normal, lui assurent sa principale source de revenus, a effectué volontairement, au cours des cinq dernières années, des réductions dans ses taux de fret qui lui ont coûté au moins $3,000,000. Elle aurait voulu faire des sacrifices encore plus grands au bénéfice de la classe agricole de l'Ouest, mais ses revenus, par ailleurs, ne le lui ont pas permis.

Abordant la question des chemins de fer, M. Beatty déclare que le problème n'est pas le sien, mais bien celui de toute la nation, y compris ceux qui l'écoutent. Le public paie pour les services qu'il reçoit. Il paie pour l'exploitation et l'entretien des réseaux du pays, aussi ne peut-il se désintéresser d'une question qui le touche d'aussi près.

En 1933, les recettes de trafic des deux grands chemins de fer canadiens s'élevèrent à $262,000,000. Les contribuables durent verser à part cela en impôts la somme de $96,000,000, afin de compléter le montant nécessaire pour rencontrer les obligations du Canadien National. Le transport ferroviaire a donc coûté aux citoyens du Canada, cette année-là, $358,000,000.

Comment cet argent fut-il dépensé? Dans le cas du Pacifique Canadien, $21,000,000 furent payés aux créanciers, obligataires et employés pensionnaires; rien ne fut versé aux actionnaires, et le reste fut dépensé en salaires aux employés, achat de matériaux, impôts et frais divers. Dans le cas du Canadien National, $92,000,000 sur les $96,000,000 fournis par le gouvernement, c'est-à-dire les contribuables, furent payés aux créanciers, détenteurs d'obligations, tandis que la balance des $96,000,000 et toutes les recettes du trafic servirent à défrayer le coût de la main-d'oeuvre, des matériaux, etc.

"Au Pacifique Canadien, on a réduit au minimum les frais d'exploitation, en autant que le permettent les nécessités du service et l'entretien de la propriété. Et M. Beatty se dit convaincu que les administrateurs de l'autre réseau ont dû aussi faire tout en leur pouvoir pour éviter les dépenses inutiles. Le public a donc payé le minimum, dans les conditions de concurrence actuelles, pour les services de transport qu'il a reçus. Mais ce minimum est encore trop élevé, du fait des impôts qu'il faut verser pour combler les déficits annuels du Canadien National.

On a suggéré, pour sortir des difficultés actuelles, de réduire radicalement les salaires du personnel, mais il ne faut pas oublier que les chemins de fer canadiens doivent rétribuer leurs employés en conformité des exigences de l'existence sur ce continent, et que si ceux-ci reçoivent de l'argent pour leurs services, ils le dépensent pour l'avantage d'autres groupes. D'autres conseillent d'augmenter les taux de fret pour résoudre le problème, mais même si ces taux sont parmi les plus bas du monde, une majoration serait, à l'heure présente, une affaire complexe et non recommandable.

M. Beatty dit ensuite: "Certains ont prétendu que mon projet d'unification des administrations des deux réseaux aurait pour résultat de faire passer aux mains du Pacifique Canadien l'actif du Canadien National, alors que son passif resterait au gouvernement. Il n'en serait rien. L'actif physique du Canadien National resterait la propriété du gouvernement, tandis que l'actif du Pacifique Canadien continuerait d'appartenir à ses propriétaires. Le passif des deux réseaux, par contre, serait réparti de la même façon. Toutefois, si l'actif global était administré par une seule organisation unifiée, cela mettrait fin au gaspillage de la concurrence, et les propriétaires du Canadien National toucheraient plus d'argent pour rencontrer leurs obligations."

On a prétendu que la dette excessive qui pèse aujourd'hui sur le Canadien National est le résultat des dépenses inconsidérées faites par des entreprises privées. Le président du Pacifique Canadien cite des chiffres pour réfuter ce point de vue. La dette totale du Canadien National, au moment de son organisation, se chiffrait à $1,336,000,000, dette constituée par les sommes que coûtèrent les lignes groupées dans le vaste Réseau d'Etat, que nous avons aujourd'hui sur les bras — Intercolonial, Grand-Tronc, Canadien-Nord et Grand-Tronc Pacifique. Sauf une somme de $50,000,000 représentant un surcroît de capitalisation dans la construction du Grand-Tronc Pacifique, et qui peut être mise au compte d'erreurs de la part de l'initiative privée, le reste est du ressort de l'initiative gouvernementale.

A la fin de l'année 1933, la dette du Canadien National avait passé de $1,336,000,000 à $2,745,000,000, soit une augmentation de $1,409,000,000 pour laquelle les capitalistes ne peuvent non plus être blâmés. Mais de quelque façon que l'on essaie aujourd'hui de partager les responsabilités, il n'en reste pas moins que le service de la dette, qui coûtait en intérêts $38,000,000 en 1919, en a coûté $92,000,000 l'an dernier. Il est clair que nous ne pouvons continuer à supporter indéfiniment pareil fardeau.

"Vous rendez-vous compte," dit l'orateur, "que même si nos recettes s'amélioraient au point de nous permettre de payer toutes les charges dues au public par les deux réseaux et de verser un dividende raisonnable aux actionnaires du Pacifique Canadien, nous gaspillerions encore $75,000,000 par année en persistant à maintenir des services doubles, que nous pourrions facilement éliminer?

"A mon avis, la solution qui s'impose est l'unification de l'administration des deux grands réseaux du pays. La somme que nous pourrions ainsi épargner annuellement — non pas dans un avenir incertain, mais tout de suite — a été déterminée à la suite de calculs précis faits par des officiers du Pacifique Canadien. Leurs chiffres s'accordent d'ailleurs d'assez près avec ceux fournis à la Commission Royale par Sir Henry Thornton et M. S. W. Fairweather, du Canadien National. Sir Henry Thornton, qui s'opposait à mon projet, admit cependant que la fusion ferait économiser $60,000,000 dans une année de trafic normal, tandis que M. Fairweather fixa son chiffre à $56,000,000. Il est vrai qu'il l'a répudié depuis. Pour ma part, je crois sincèrement que $75,000,000 n'est pas un estimé exagéré.

"Mon projet a été critiqué par plusieurs. On m'a dit qu'il n'existe pas d'hommes capables d'administrer convenablement les réseaux unifiés. Sûrement, ces gens-là ne sont pas sérieux, car nous possédons dans les personnels des deux réseaux des hommes de talent et d'expérience, parfaitement qualifiés pour mener la tâche à bonne fin. On m'a dit encore que la fusion aurait pour conséquence de jeter des milliers d'hommes sur le pavé. Je répèterai ici ce que j'ai déjà déclaré, à savoir que la protection de la main-d'oeuvre fait partie de mon plan et que les économies dans ce domaine seraient effectuées sagement, graduellement et sans préjudice à ceux qui dépendent actuellement des chemins de fer pour leur subsistance.

"Certains ont prétendu que les membres de la Commission Royale s'étaient déclarés à l'unanimité contre l'unification. Cela est inexact. Ils se sont entendus sur un plan de coopération qui, croyaient-ils, pourrait soulager les contribuables du pays. Dans leur rapport, ils déclarèrent catégoriquement que certains de leurs membres auraient préféré un plan qui aurait permis au gouvernement du Dominion d'abandonner l'exploitation ferroviaire. La coopération a été mise à l'essai et nous savons maintenant qu'elle n'a produit qu'une fraction des économies que ses protagonistes avaient promises à la Commission Royale.

"On a dit aussi que je songe d'abord aux intérêts des actionnaires et obligataires du Pacifique Canadien. C'est vrai, mais seulement dans la mesure où tout Canadien honnête et bien disposé doit le faire. Je désire qu'ils soient traités équitablement, pour que la réputation de notre pays n'ait pas à souffrir. Leurs intérêts sont si intimement liés à ceux du pays, que toute suggestion que je pourrais offrir dans le but de venir en aide au Canada, les aiderait eux aussi. Le Pacifique Canadien n'est pas en faillite. Au contraire, c'est une entreprise absolument solvable, qui souffre à l'heure actuelle d'une crise économique dont les effets se font sentir dans le monde entier, en même temps que des conséquences de nos folies passées en matière de construction ferroviaire. Il a pu donner dans le passé un modeste rendement à ses propriétaires, et il pourra le faire de nouveau.

"Ce que je suggère," dit M. Beatty en terminant le magistral exposé de son projet, "c'est que nous partagions les recettes des propriétés unifiées de façon à donner à chaque groupe de propriétaires les revenus nets qu'ils auraient obtenus s'ils avaient exploité leur réseau séparément, plus une part équitable des économies qui résulteraient de l'unification.

"Je n'hésite pas à déclarer que l'unification des deux réseaux nous assurera les services de transport les moins coûteux possibles et que la solution du problème, d'après un plan de conception saine et équitable pour tous les intéressés, produira des résultats beaucoup plus importants pour le Canada qu'une simple économie de frais d'exploitation. Une telle solution aura pour effet de stimuler les affaires, de ramener la confiance au pays et de raffermir notre crédit à l'étranger. C'est une mesure de simple bon sens, et ceux qui actuellement y font opposition seront forcés, quand elle aura été adoptée, de reconnaître que leurs craintes n'étaient pas fondées. Si pareil projet avait été adopté il y a vingt ans, ou même il y a quinze ans, quand on commença à s'apercevoir des erreurs commises en surconstruction ferroviaire, la dette nationale, c'est-à-dire votre dette, serait aujourd'hui de centaines de millions de dollars moins élevée. Ce sont vous et vos enfants qui paierez cette dette. Etes-vous en faveur de la laisser s'accroître indéfiniment?"

Les prix d'Action intellectuelle

La soirée de couronnement du concours d'action intellectuelle organisé par l'A.C.J.C., a été fixée au 22 mars prochain. Le R. P. G.-Henri Lévesque, O.P., donnera la conférence habituelle et parlera des devoirs envers la société.

Comme on le sait, un concours d'action intellectuelle est organisé depuis une quinzaine d'années par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Il est ouvert aux littérateurs de langue française qui n'ont pas dépassé trente-cinq ans. Sciences, arts et littérature sont répartis en dix sections et un prix de $100.00 est généralement remis aux lauréats.

En organisant un concours de ce genre, l'A.C.J.C. ne veut prêter qu'une modeste collaboration au développement de notre littérature et à l'avancement des sciences. Elle laisse à d'autres le soin de désigner qui, des concurrents, l'emporte sur ses rivaux et, sans intervenir d'aucune sorte, elle accepte les verdicts rendus par des juges aussi dévoués que compétents.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les jeunes acclament leur nouveau curé

La semaine dernière, on a publié le compte rendu des cérémonies de l'installation de notre nouveau curé, M. l'abbé Sylvio Caron. On a justement souligné la chaude réception que lui firent les enfants, puis les paroissiens, le 3 mars dernier. Le lendemain soir, c'était le tour des jeunes gens de la paroisse. Plus de cinquante jeunes de l'A.C.J.C., ainsi que le comité du Cercle local de l'Association d'Education, s'étaient réunis à la salle des acéjistes pour une réunion spéciale de bienvenue au nouveau pasteur. La séance s'ouvrit comme à l'ordinaire par la prière et par la lecture du rapport de la dernière assemblée par le secrétaire, M. Philippe Desautels. Puis le président de l'A.C.J.C., M. Ovila Sabourin, dans un discours particulièrement heureux, souhaita, au nom des jeunes gens de la paroisse, la plus cordiale bienvenue au nouveau curé. Il lui assura la bonne volonté et la coopération de tous les jeunes dans les oeuvres paroissiales. Puis l'aumônier, M. le Vicaire L. Vinet, fit la lecture spirituelle. Il profita de la circonstance pour expliquer à l'auditoire la lourde charge d'un curé de paroisse, ses responsabilités, et l'amour et le respect qui lui sont dus. Il exhorta surtout les jeunes gens à coopérer avec leur nouveau pasteur dans son oeuvre paroissiale par l'apostolat laïc de l'exemple, la prière et l'action.

M. Sabourin invita ensuite M. Siméon Marion, président du Cercle local, à parler au nom des hommes plus âgés de la paroisse. M. Marion fit un éloquent et sincère discours de bienvenue. Lui aussi promit au nouveau pasteur dévouement et soumission des membres de son Association. Il insista sur la nécessité d'avoir tous la fierté paroissiale et de marcher ensemble dans l'oeuvre de salut que le nouveau chef est appelé à prolonger dans la paroisse.

M. Georges Carroll fit l'historique de l'A.C.J.C. à Saint-Jean-Baptiste. Il rappela sa fondation en mars 1916, grâce à l'initiative du dévoué curé Saint-Aniant. Puis le conférencier énuméra les travaux accomplis par cette Association des jeunes depuis sa fondation. Les études religieuses furent nombreuses et variées; on repassa presque toutes les doctrines catholiques et l'on réfuta un grand nombre d'objections protestantes; on combattit constamment les anglicismes dans le langage; on lutta d'une manière constructive pour la sauvegarde de notre belle langue; bref, selon le mot de Mgr Béliveau, on voulut du français et l'on en mit. Les études profanes s'orientèrent surtout sur des sujets agricoles: la culture mixte, le trèfle d'odeur, l'aviculture, l'apiculture, etc., furent des sujets traités avec soin. On ne négligea pas les questions d'ordre social telles que la C.C.F., les grandes unités scolaires, etc. L'histoire du Canada eut aussi une place d'honneur dans les études. Au point de vue financier, l'A.C.J.C. contribua à l'oeuvre paroissiale: parties de cartes organisées, séances, fêtes de la St-Jean-Baptiste; bref, plus de $7,000 furent versés aux fonds paroissiaux.

La soirée fut agrémentée par des déclamations, des histoires et par des chansons canadiennes. MM. Edmond Saint-Amant, Ovila Sabourin, Noël Létourneau, F.-X. Tisseur, Donat Dupas, Jacques Bissonnette, M. le curé, M. le Vicaire contribuèrent par des chants et déclamations à rendre la réunion des plus agréables.

M. le Curé répondit à tous ces mots de bienvenue avec bonté et gentillesse. Il se leva au milieu d'applaudissements enthousiastes. Il se dit heureux de pouvoir compter sur le précieux concours de tant de jeunes gens pour parfaire l'oeuvre de bien à lui confiée par son évêque: "Je suis maintenant l'un des vôtres, dit-il, nous travaillerons ensemble." Il se dit enchanté de remarquer le bien qu'a accompli l'A.C.J.C. dans la paroisse et aussi le concours si appréciable que le Cercle local est appelé à donner au curé dans les questions nationales, scolaires ou financières de notre magnifique paroisse.

Un délicieux goûter, préparé par des dames toujours si dévouées, fut ensuite servi. Encore quelques chants, quelques histoires, puis l'agréable soirée se termina par le chant national "O Canada".

Mais les jeunes gens ne pouvaient se résigner à quitter leur nouveau pasteur. Tous lui serrèrent la main affectueusement et chantèrent "Il a gagné ses épaulettes". Enfin, encore un chant "Halte-là, halte-là, l'A.C.J.C. est là", puis un autre "Bonsoir, mes amis, bonsoir", et tous se retirèrent enchantés de la soirée.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur

Grade XI—Veronica Tomchuk, Hélène Boily.

Grade X—Léonne Carrière, Théodora Fisette.

Grade IX—Frank Wolozuk, Marguerite Gosselin.

Grade VIII—Yvonne Rocan, Paul-Emile Savard.

Grade VI — Alphonse Deschênes, Edouard Lafortune.

Grade V — Lucie Boisjoli, Lucien Mireault.

Grade IV—Alphonse Beaupré, Hélène McCarthy.

Grade III — Ida Lafortune, Yves Emond.

Grade II — Maurice Rocan, Rita Carrière, ex-aequo, Georges Boily.

Grade I (A) — Georgette Rocan, Alice Pelletier.

Grade I (B) — Denise Emond, Agnès Granger.

Cours Préparatoire — Georgette Lafortune, Laurette Deschênes.

SAINT-NORBERT

La soirée donnée par la Chorale fut, dans son ensemble, un beau succès. Tous ceux qui y ont assisté sont d'accord sur ce point. Il est regrettable toutefois de constater que les gens venus de Ste-Agathe, St-Boniface, Winnipeg et les environs,—au moins une soixantaine de personnes,—ont dû "retourner bredouille", quoique nous ayons admis au-delà de 400 personnes. De plus, un certain nombre qui ont payé leurs billets ont dû passer la soirée debout ou se contenter de regarder par les portes. C'est malheureux. A tous ceux qui furent déçus, d'une façon ou d'une autre, nous faisons nos excuses et nous leur promettons que, lorsque nous monterons une autre soirée de ce genre, nous aurons une salle assez grande pour loger convenablement tout notre monde.

Pour en venir au programme, les deux pièces principales furent très goûtées. Tous les acteurs étaient bien dans leurs rôles et on peut dire, sans trop exagérer, que l'auditoire en est resté "électrisé". Les chansons de MM. Deschênes et Meunier, tant par le choix que par l'exécution, nous ont prouvé une fois de plus que ce sont de vrais artistes et notre maître de chapelle, M. Pinvidic, nous a montré dans son "Vieux Grigou" qu'il peut se distinguer ailleurs que dans le chant d'église et qu'il est de plus un acteur de mérite.

Les choeurs furent bien rendus et très appréciés. Que dire de notre caricaturiste-dessinateur - musicien-organisateur-grimeur-acteur F. Tellier et de son "inséparable" Jean Narrache Itou, le célèbre vulgarisateur de Jean Narrache tout court?... Que dire encore de nos jeunes artistes Charles Pinvidic et Philippe Lord? La critique est unanime à dire que le tout était "très bien". Si tel passage du "Chirurgien" ou du "Charlatan" était un peu risqué, il faut cependant admettre que ces deux numéros furent rendus avec un réalisme vraiment saisissant.

Le tirage des prix a donné le résultat suivant: Le cinq piastres en or fut gagné par Mme S. Clermont, de Fort Garry. Le cadre représentant l'ancienne église de St-Norbert, par M. Georges Curtaz. Deux plaquettes, "Ecce Homo" et "Mater Dolorosa", don de M. Létienne, par Mme A. Houde. La statuette, "Apparition de Loudes", don de Tonkin et Cie, par Mme Joseph Landry, et le crayon automatique donné par la Librairie Kéroack, par Mlle Meunier, de St-Boniface.

La chorale remercie tout spécialement les Révérendes Soeurs du Couvent de lui avoir si gracieusement prêté leur salle, d'avoir laissé libre accès aux acteurs pendant plus d'une semaine et de s'être dévouées de cent autres façons. Elle doit aussi un cordial merci aux amis de St-Boniface qui ont accepté spontanément de nous prêter leur concours et qui nous ont donné une bonne partie du programme. Merci aussi à M. le Curé pour ses encourageantes paroles et pour nous avoir aidé de diverses manières. Merci aux donateurs de prix qui ont fait preuve encore une fois de leur esprit de générosité quand il s'agit d'une bonne cause. Nous leur promettons tout notre encouragement. Merci à M. B. Dufort, notre encanteur si débrouillard; merci encore à ceux qui nous ont aidés dans la vente des billets et à ceux qui ont donné leurs services comme placeurs; à tous ceux, enfin, qui ont contribué, de quelque façon, à faire de cette soirée un tel succès.

• • •

La famille Thibault remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Ovide Thibault, de Saint-Norbert.

• • •

ECOLE DES GARCONS

Février

Grade XII—Adonai Lamoureux.

Grade XI—Charles Fletcher, Henri Trottier. Application: Laurent Forest.

Grade X—Douglas Brown.

Grade IX — Chris Daman, Lorne Greenwood. Application: Albert Rousseau.

Grade VIII—Benoit Delisle, Louis Hamelin. Application: Philippe Lord.

Grade VII—Stanley Yendyrowich, Ferd. Missiaen. Application: Clifford Greenwood.

Grade VI — Emile Landry, Denis Delisle. Application: Léon Gousseau.

Grade V—Josaphat Lemire, Henry Balokowski. Application: Josaphat Lemire.

Grade IV — Albert Krocker, Gaétan Cormier et Louis Leclaire. Application: Roland Muloin.

Grade III—Thomas Collette, Georges Landry. Application: Thomas Collette.

Grade II—Albert Paillé, Télesphore Campeau. Application: Marcel Mouchamp.

Grade I—Paul Zaste, Josaphat Villebrun. Application: Edwin Hiebert.

Cours préparatoire—Lévi Carrière, Gérard Charette. Application: Jacques Grouette.

• • •

Tableau d'honneur pour février 1935

Grade XII—Louise Noiseux, Alida Landry.

Grade XI—Blanche Laboissière, Cécile Savage, Rose Picard, Lillian Rogers.

Grade X—Mary Gelaude, Georgina Gelaude.

Grade IX—Berthe Delisle, Lucille Rioux.

Grade VIII—Julie Bouchard, Lillian Croker.

Grade VII—Yolande Millier, Lina Patenaude.

Grade VI—Verna Pappenfus, Antonia Girouard.

Grade V —Yvette Arnal, Simone Campeau.

Grade IV — Margaret McNaughton, Marguerite Patenaude.

Grade III—Lucille Campeau, Claire Brossard.

Grade II—Fleurange Cormier, Rose Patenaude.

Grade I — Betty Poole, Catherine Dorge.

Cours Préparatoire—Dolores Lord, Lorette Patenaude.

SAINT-LAURENT

La Secrétaire fait savoir aux amis et bienfaiteurs que 671 morceaux de linge, — pantalons, caleçons, chemises, chaussettes, etc.,—ont été confectionnés, dans le courant de l'année 1934, par les Dames de l'Ouvroir de Saint-Laurent, et que tous ces objets ont été distribués aux pauvres de la paroisse, à deux époques différentes.

Les journées de couture ont recommencé avec l'année 1935. Les Dames de la paroisse, encouragées par le R. P. Curé et M. l'administrateur, rivalisent d'entrain et de dévouement en venant, malgré les intempéries de la saison, tourner le rouet, pousser l'aiguille ou tricoter, sous l'habile direction des Révérendes Soeurs Franciscaines. Elles espèrent que cette nouvelle année sera aussi fructueuse, sinon meilleure, que la précédente.

Le Comité de l'Ouvroir remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué en différentes manières au maintien de l'oeuvre, et il compte sur la générosité des gens de Saint-Laurent qui, jusqu'ici, a été admirable. Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

• • •

Jeudi soir, 28 février, de très nombreux amis se réunissaient chez M. Hervé Kerbrat, à l'occasion de son 46e anniversaire de naissance. Après les souhaits chaleureux exprimés par chacun par une forte poignée de main, on s'adonna à la musique, aux chants et aux parties joyeuses. Un magnifique gâteau fut offert et découpé sur place avant de se retirer.

M. Kerbrat est natif de la Bretagne, où "les clochers sont percés à jour". Il vint au Canada avec ses parents, il y a 27 ans. Son père, aujourd'hui âgé de 83 ans, est encore bien portant et ne demande qu'à parler breton, pour raconter des histoires de l'ancien temps. Il fut soldat dans la guerre de 1870-71. M. Hervé Kerbrat se maria en 1920 avec Mlle Marie-Anne Lavoie, née dans la province de Québec. Il est maintenant à la tête d'une belle famille de 9 enfants, tous bien portants. Son frère, le R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., est directeur de **l'Ami du Foyer**.

• • •

Il nous fait plaisir de savoir que Mme Jeanne-François Combot, après avoir subi une très douloureuse opération à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle est restée près de 4 mois, est aujourd'hui capable de marcher sans aucun secours. Nous espérons qu'avec les douceurs du printemps, elle sera en état de visiter ses nombreux amis de Saint-Laurent.

Hervé Guiboche ne prend pas du mieux depuis son retour de l'hôpital. Au contraire, son état s'est aggravé sérieusement et il a reçu la visite du prêtre à plusieurs reprises. Nous faisons des voeux pour son rétablissement.

• • •

Le marché du foin semble être clos pour l'hiver. Les acheteurs ne veulent plus en recevoir. Cependant, les gens de Saint-Laurent pourraient vendre encore une centaine de tonnes, sans nuire à leurs besoins.

• • •

Deux jeunes bébés sont venus augmenter la population de Saint-Laurent: l'un est né chez Christophe Lambert, et a été baptisé sous les noms de Armanda-Lucie-Louise, et l'autre chez Léon Chartrand, avec les noms de Joseph-Patrice-Hervé. Félicitations aux parents et longue vie aux enfants.

• • •

Le R. P. Etienne, O.M.I., parti pour Saint-Ambroise depuis le 23 février, n'est pas encore de retour de sa tournée apostolique. Comme il est grand de taille, nous espérons qu'il ne restera pas enfoui dans l'un des grands bancs de neige formés par la dernière tempête. Pendant son absence, le bon Père Giroux est obligé de le remplacer dans ses missions d'Ashern et d'Abbeville.

• • •

Couvent de Saint-Laurent
Tableau d'honneur pour février

TROISIEME CLASSE
(Grades V, VI, VII, VIII)

Excellence: Aimé Colliou.

Conduite: Jeanne Perrault, Jeanne Boucher, Jean Colliou, Joseph Boucher.

Application: Anna-Marie Kerbrat, Rose Colliou, Aimé Colliou, Jean Colliou, Cyrille Lavallée, Joseph Boucher.

Ordre: Cécilia Bruce, Rose Colliou, Delima Lavallée, Joseph Boucher, Aimé Colliou, Jean Colliou.

Catéchisme: Jeanne Perrault, Jeanne Boucher.

Devoirs: Rose Colliou.

Assiduité: Rose Colliou, Jeanne Boucher, Cécilia Bruce, Irène Lavallée, Anna-Marie Kerbrat, Jeanne Perrault, Delima Lavallée, Eveline Verrier, Joseph Boucher, Cyrille Lavallée, Jean Colliou, Yves Abgrall, Aimé Colliou.

DEUXIEME CLASSE
(Grades II, III, IV)

Excellence: Liliane Lauzon.

Conduite: Marie-Blanche Lavallée, Rose Cyr, Edmond Colliou.

Application: Liliane Lauzon, Rose Cyr, Pierre Cyr, Edmond Colliou, Henri Boucher, Léopold Coutu.

Ordre: Rose Cyr, Liliane Lauzon, Marie-Blanche Lavallée.

Catéchisme: Edmond Colliou, Pierre Cyr.

Devoirs: Liliane Lauzon, Marie-Blanche Lavallée, Pierre Cyr.

Assiduité: Liliane Lauzon, Rose Cyr, Pierrette Boucher, Yves Kerbrat, Edmond Colliou, Henri Boucher, Léopold Coutu, Pierre Cyr.

CLASSE DES PETITS
(Grade I)

Excellence: Louise Lauzon.

Conduite: Suzanne Abgrall, Louise Lauzon, Louis Abgrall.

Application: Suzanne Abgrall, Louis Abgrall, Léo Coutu, Robert Abgrall, Roland Bruce, Joseph Abgrall, Alfred Lavallée.

Catéchisme: Dorothée Colliou, Louis Abgrall, Alfred Lavallée, Dominique Kerbrat.

Assiduité: Suzanne Abgrall, Dorothée Colliou, Alfred Lavallée.

LE CHANGE

12 mars

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—esc. 1-16%

Franc français	0.0672
Livre anglaise	4.8139
Franc suisse	0.3310
Belga belge	0.2382
Lire italienne	0.0847
Couronne suédoise	0.2487
Couronne norvégienne	0.2423
Couronne danoise	0.2154
Mark allemand	0.4105
Couronne hollandaise	0.6908

LE MARCHE

12 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Moyens	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Moyens	$4.00—$5.25
Ordinaires	$2.75—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.50
Moyennes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.75—$6.75
Boyens	$4.50—$5.50
Vaches—	
Bons	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserve	$1.00—$2.00
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.35—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$4.25
Ordinaires	$1.75—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.35
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.85
Très pesants	$6.25
Légers et maigres	$6.50—$7.25
Truies No 1	$6.25
Truies No 2	$5.65
Inférieurs	$4.50—$5.00
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$5.75—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.23
Crème—	
Table	.24
Spécial	.22
No 1	.20
No 2	.17
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la douz.	.16
Grade A, moyens, la douz.	.14
Poulettes	.12
Grade B, douz.	.12
Grade C	.10

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.85

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Moulée. La tonne	$28.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$3.40
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—	
Sac de 90 liv.	.35
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—	
Sac de 90 liv.	.40 à .45

Cours du grain fourni par
James Richardson & Sons Ltd.
1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 10 mars 1935

GRAINS	Mardi 5	Mercredi 6	Jeudi 7	Vendredi 8	Samedi 9	Lundi 11
Blé No 1 Nord	81¼	80¾	81	81⅝	81½	81⅜
2 Nord	78¼	77¾	78	78⅝	78½	78⅜
3 Nord	73⅜	73	73½	74⅝	74⅛	73⅝
Avoine 2 CW	42⅝	42¼	42⅛	42¼	42½	41⅜
3 CW	36⅝	36¼	36⅛	36¼	36½	35⅝
Orge 3 CW	47⅝	46⅜	46⅛	46½	46⅝	46
4 CW	43	41⅝	41⅜	41⅝	41⅜	41
Lin 1 CW	141⅞	141¼	140¾	140⅞	141	139⅜
2 CW	137⅞	137¼	136¾	136⅞	137	135⅜
Seigle 2 CW	51⅞	50⅞	50⅞	51⅜	51¼	50⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	81⅝	81⅛	81⅜	82	81⅞	81⅜
Avoine 2 CW	41⅝	41¼	41⅛	41¼	41½	40⅜
Orge 3 CW	48	46⅜	46½	46⅞	47	46⅜
Lin I CW	141⅝	141¼	140¾	140⅞	141	139⅜
Seigle 2 CW	52¼	51⅛	51¼	51⅜	51⅝	51⅛
Options						
Blé mai	83⅞	83¼	83½	84⅛	83⅞	83⅝
Juil	83⅜	83⅛	83⅜	84	83⅝	83⅜
Avoine mai	41⅛	40¾	40⅝	40¾	41	40⅛
Juil	41⅛	40½	40⅝	40⅝	40¾	40⅛
Orge mai	50	48⅝	48⅜	48⅝	48¾	48
Juil	50¼	49	48⅝	49	49	48¼
Lin mai	144⅝	143⅞	143⅜	143⅜	143½	141⅞
Juil	142⅜	142⅛	141⅝	141⅝	142	140⅛
Seigle mai	54¼	53⅛	53⅛	53⅛	53⅜	52⅜
Juil	55⅜	54⅛	54⅛	54½	54½	53⅜

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Trois petites paysannes. — Que de problèmes pour des cervelles de 16 ans! Je ne puis vraiment vous dire pourquoi ces jeunes gens vous ont délaissées. Un peu plus d'indépendance de votre part vous aurait sans doute fait apprécier davantage. En tout cas, votre idée est excellente. Organisez des soirées et faites en sorte que vos invités s'amusent si bien que vos trois blancs-becs, voyant ce qu'ils manquent, vous reviennent tout penauds. Mais n'allez pas tuer le veau gras pour les recevoir. Montrez-leur que s'ils désirent votre amitié, ils doivent faire quelque effort pour la mériter.

<> <> <>

Sask.—Le deuil d'une belle-soeur se porte trois mois, dont la moitié en demi-deuil. Le deuil d'une tante ne se porte pas au Canada.

<> <> <>

Gisèle.—Avec de vieux mouchoirs de soie ou de vieux chapeaux de feutre, vous pouvez faire des coussins, des petits tapis de fantaisie, des couvertures de livres, etc.

<> <> <>

Merci d'avance. — 1. Puisqu'il n'y a pas d'hôtel dans ce village, je vous conseille d'accepter l'invitation que vous fait la mère de votre amie. Vous apporterez un petit cadeau: boite de chocolats, fleurs, livres, etc. 2. Voici l'adresse demandée: Royal Military College, Kingston, Ont. Demandez le prospectus et vous aurez tous les renseignements désirés.

<> <> <>

Je songe à mon avenir.—Aucun autre prétendant ne se présentera tant que vous continuerez à recevoir ce jeune homme qui se joue de votre coeur. Comment pouvez-vous accepter les hommages d'un être si peu chevaleresque, si peu franc? Avertie comme vous l'êtes, il ne vous reste plus qu'une chose à faire: secouer votre sotte timidité et lui signifier son congé. Vous voyant libre, nul doute que le "bon garçon sérieux" dont vous me parlez se départira de son extrême réserve, et la date des fiançailles ne tardera pas à être fixée...

<> <> <>

Ménagère novice. — Si chacun pratiquait votre philosophie, il y aurait moins d'aigris, de nerveux, de mécontents dans le monde. Votre grade 12 terminé, vous avez suivi un cours commercial et vous êtes ensuite trouvée sans position et à la charge de vos parents dont les soucis financiers sont innombrables. Loin de bouder la terre entière pour cet état de choses, vous avez envisagé la situation avec calme et n'avez pas refusé cette place de domestique que l'on vous offrait. "Je m'y suis mise avec vaillance, me dites-vous, et maintenant, le croiriez-vous, j'aime mon 'métier'". Combien je vous admire, chère petite amie, d'avoir su éviter cette mentalité de victime qui est le lot de tant de désabusés aujourd'hui et de vous être efforcée d'aimer votre nouvelle tâche au lieu de la considérer comme indigne de vous. Continuez à voir toutes choses sous un jour aimable, chaud, lumineux et que votre exemple rayonne et entraine.

MERE-GRAND.

Une légende

La voici, telle que je viens de la trouver. J'espère qu'elle plaira en amusant, avec son caractère sans malice...

Après une existence de privations et de misère, deux pauvres vieux désenchantés se disaient:—

"Bah! au ciel aussi, quand nous y serons, toutes les bonnes places et tous les honneurs seront pour les riches."

Ils moururent le même jour et arrivèrent assez vite sur la route du ciel, mais furent arrêtés par un immense et imposant cortège. Toutes les lumières du paradis, ses beautés et ses magnificences s'avançaient sur la route.

Les deux bons vieux étaient éblouis, quand l'homme, reprenant ses sens, avisa dans le cortège un vénérable prophète qui passait et lui demanda la signification de la cérémonie.

"C'est un millionnaire qui vient de mourir", lui répondit le prophète.

"Tu vois, dit le vieux à sa femme, c'est bien ce que nous pensions, il n'y en a ici aussi que pour les riches." Et tous deux se lamentaient. Mais un saint qui passait, entendant leurs réflexions:—

"Oh! comme vous vous trompez, dit-il. Nous sortons ainsi en grande pompe lorsqu'un millionnaire entre au ciel, car c'est un événement très rare. Mais les pauvres entrent si nombreux que si nous devions aller chaque fois à leur rencontre, nous serions toujours en route!"

Cette réponse enleva toute amertume du coeur des deux pauvres vieux et les consola pour toujours.

Françoise GAUDET-SMET.

LE CAREME DE NOS PERES

Il y a toujours eu de l'esprit en France et nos ancêtres savaient manifester le leur de la façon la plus savoureuse.

Voici comment ils annonçaient la venue du Carême, ainsi que nous l'apprend une pancarte du XVIIe siècle:

ARRET
DU CONSEIL D'ETAT DE
MONSIEUR CAREME

"Carême, par la grâce de Dieu, Empereur du Jeûne, Roi d'Abstinence, Prince des Mers, Rivières, Etangs poissonneux; Archiduc des Courts-Bouillons; Duc des Saumons et des Truites; Baron des Jours-Maigres; Vicomte des Quatre-Temps; Comte des Sardines; Marquis des Compotes; Seigneur des Collations; Protecteur des Légumes, etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

"Savoir faisons qu'ayant été informé que plusieurs habitants du Carnaval, malgré les ordonnances que nous donnons, entretenaient toujours commerce avec les ennemis de nos droits et dignités, ce qui nous a porté, de l'avis de notre chère et honorée Epouse la Diète, d'y remédier;

"A ces causes et autres désirant mettre les ordres nécessaires, nous avons banni et bannissons, à compter du jour daté des présentes, les nommés:

"Antoine le Boeuf, Robert le Veau, Blaise le Mouton, Jacques Aloyau, Boniface l'Agneau, Claude Dindon, Georges Chapon, Alexis Poulet, Anne la Caille, Roch Cochon, Hubert Sanglier, Simon Pâté, Marguerite Fricassée, Flacre Boudin, Joséphine l'Andouille, Elisabeth Perdrix, Jean Lapin, Gilles le Lièvre, Nicolas Gigot, etc...

"Auxquels enjoignons de se retirer, pendant le temps du Carême, dans les Cantons du Mardi-Gras, sauf à être rappelés le dimanche de Pâques; mandons à nos amis et féaux intendants le Marquis de Beurre-Frais, le Baron de Beurre-Fondu, le Vicomte de Beurre-Salé de tenir la main à l'exécution de ces présentes et de les faire lire, afficher et partout publier où besoin sera.

"Donné au château de la Purée, le jour du mercredi des Cendres.

(Signé) "Carême."

Et plus bas:

"Par Monseigneur de Triste-Chère, secrétaire; Pénitence, syndic; Mortification, adjoint."

Une voyante extra-lucide

Un esprit fort se trouvait un jour à un diner dans une maison amie avec miss Arabella, célèbre voyante de Philadelphie.

Au salon, après diner, il n'eut rien de plus pressé que de présenter sa main à la chiromancienne, dont il attendait un présage favorable.

— Soyez heureux, lui dit miss Arabella, je lis dans votre main qu'un jour viendra où tout le monde se découvrira sur votre passage.

— Quand? demande-t-il, enthousiasmé.

— Le jour de votre enterrement.

Contre la "permanente"

Une circulaire récente du maréchal Tchang-Kai-Helz interdit aux militaires chinois d'épouser des femmes ayant les cheveux ondulés.

De leur côté, les étudiants de Shanghai ont formé des associations de propagande pour le retour aux cheveux lisses, noués en chignon sur la nuque.

Un royal partenaire

Le roi de Suède se trouvait récemment dans un hôtel de Nice, où il aime à venir hiverner. Comme il s'avançait, sa raquette sous le bras, il fut abordé par des jeunes filles qui, le voyant seul, lui dirent:

— Voulez-vous jouer avec nous, Monsieur?

— Volontiers! répondit le roi.

A l'issue de la séance, voyant leur partenaire salué avec respect par un grand nombre de personnes, les jeunes filles comprirent qu'elles avaient joué avec le roi de Suède. Elles s'excusèrent de leur familiarité; mais le roi eut ce mot charmant:

— J'ai bien vu que nous ne m'aviez pas reconnu; vous ne m'avez pas laissé gagner une seule partie!

Un vendeur psychologue

La cliente.—Evidemment, je désire des souliers dans lesquels je sois à l'aise, mais en même temps, je voudrais qu'ils aient l'air coquet et élégant. Vous comprenez?

Le vendeur. — Oui, Madame, je comprends parfaitement. Vous les voulez grands à l'intérieur et petits à l'extérieur. J'ai exactement ce qu'il vous faut.

"Celui qui parle sans réfléchir ressemble à un chasseur qui tire sans viser."

Joyeuse Fête!

14 mars

Victor Trudeau, Ile-des-Chênes.

André Lamothe, Saint-François-Xavier.

15 mars

Marie-Thérèse Lavoie, Saint-Adolphe.

17 mars

Annette Cyr, Ile-des-Chênes.

Raymond Cyr, Ile-des-Chênes.

18 mars

Thérèse Trudeau, Ile-des-Chênes.

Rita Pelland, Silver Plains, 14 ans.

Arthur Guilbault, Académie Provencher, Saint-Boniface.

Victor Pelletier, Académie Provencher, Saint-Boniface, 11 ans.

Albert Joyal, Académie Provencher, Saint-Boniface, 12 ans.

Jacques Bruyère, Letellier, 13 ans.

20 mars

Edna Morin, Saint-François-Xavier, 7 ans.

UN PETIT MOT...

Merci pour vos bonnes petites lettres qui m'apportent soleil et sourires. Ce n'est pas de trop aujourd'hui par la tempête qu'il fait. Ce qui me plait surtout dans vos lignes, chers enfants, c'est de constater avec quel entrain, quelle bonne volonté vous avez commencé vos petits sacrifices de carême. Rien ne dispose mieux aux joies de la Résurrection, aux radieux alleluias de Pâques que ces privations volontaires, cette lutte contre le "péché mignon" qui vous apprend à placer le devoir avant le plaisir, à vous oublier pour songer aux autres. Et cela, non pas comme on accomplit une corvée, avec des "mines de carême", mais avec le sourire, pour être agréables à Dieu et faire la joie de ceux qui vous entourent.

• • •

Ayez l'oreille au guet d'ici quelques jours afin de ne pas manquer l'arrivée des premières **Corneilles**. Elles sont dues ici du 17 au 20 mars. Le **Busard des Marais** (Marsh Hawk) nous arrive du 13 au 31 mars, le **Plectrophane de Laponie** (Lapland Longspur) du 20 au 31 mars, la **Buse à queue rousse** (Red-Tailed Hawk) du 19 au 25 mars, l'**Alouette des Prairies** (Western Meadowlark) du 26 mars au 1er avril.

J'espère que cette année, mes chéris, vous voudrez tout connaître de ce petit monde ailé: ses amitiés et ses haines, ses chants, sa vie sur la lisière de nos bois, dans nos buissons, au long de nos rivières, sur le bord de nos lacs. Vous me ferez part ensuite de vos observations et c'est avec fierté que je publierai vos petits chefs-d'oeuvres.

Maurice Nadeau, Rolande Dionne, **Saint-Joseph**; Annette Dureault, Blanche Cyrenne, **Fannystelle**; Antonie Verreault, **Saint-Norbert**; Lucien Mireault, Louis Emond, Joseph Lord, école Saint-Joachim, **La Broquerie**.

MERE-GRAND.

HISTOIRE D'UN MOINEAU

Lors des derniers froids qui se firent sentir en notre région, il m'est arrivé une petite histoire dont le principal acteur fut... un moineau.

Un matin, en ouvrant ma fenêtre, j'aperçus sur la terrasse un oiseau qui, blotti dans un coin, cherchait à s'abriter le mieux qu'il pouvait du vent qui soufflait en rafales glacées.

Le voir, sortir, le ramasser, fut l'affaire d'un instant. Je m'aperçus que c'était un moineau. Précieusement, je le rentrai au chaud et sentant le changement de température, il commença à sentir ses ailes se dégourdir.

Pauvre bête, vite, préparons-lui un nid chaud; mais saura-t-elle rester bien sage?...

Une boite de carton, un peu de coton, voici mon pensionnaire installé dans la cuisine, devant le fourneau à gaz. Il regarde tout étonné et doit se demander quel sort va lui être réservé.

— Va, petit oiseau, ne crains rien; tu es venu me demander asile! Comment te le refuserais-je?

Au bout de quelques instants, le voilà qui commence à pioupiouter, à battre des ailes; et, heureux de se sentir revivre, se hausse sur le bord de son dodo improvisé.

— Piou, piou, me dit-il?

Je le regarde et cherche à deviner ce que ces petits cris semblent vouloir me dire. Aurais-tu faim?... Aurais-tu soif?... Attends, mon petit ami, je vais tâcher de te comprendre.

Vite, prenons du pain, émiettons-le dans le creux de notre main et présentons-le lui.

Mais, hélas! ma grosse main a le don de l'effaroucher et déjà de ses yeux, il cherche un endroit pour pouvoir s'évader; s'envoler vers la liberté, car n'est-il pas prisonnier dans cette pièce?

Je pose près de son nid, sur la potager, le pain émietté et à côté, un petit verre contenant de l'eau.

Oh! surprise!... J'ai compris son piou, piou, il voulait manger et boire; car la neige couvrant le sol, il n'avait pu comme auparavant, aller chercher sa nourriture et moins endurant que ses camarades, ou conduit par sa bonne étoile, il était venu se réfugier près d'une maison où une chance sur deux s'offrait à lui. Ou recueilli par un ami des oiseaux, ou dévoré par un chat. Heureusement, ne possédant pas de chat, il n'avait rien à craindre.

Le voilà qui saute de son petit perchoir, s'approche du pain, picote quelques miettes; va vers le verre, goûte à cette eau claire; se relève et secouant son bec pour en détacher quelques gouttes d'eau qui y étaient restées adhérées; il court en bonds légers et s'élançant prestement, il se précipite dans la direction de la terrasse. Hélas! la fenêtre était fermée et le pauvre n'avait pu voir qu'une vitre étroite et mince le séparant de la liberté.

Le choc se produisit, un peu brusque. Lorsque je le vis tomber, je me précipitai pour le ramasser, mais déjà il voletait dans la pièce en poussant de grands piou-piou.

J'aurais voulu garder ce petit compagnon, mais je pensai aussitôt: "n'a-t-il pas une famille ce petit animal? n'a-t-il pas peut-être entre les tuiles mal jointes à protéger une nichée précoce? n'a-t-il pas à pourvoir à la nourriture d'une compagne, d'un grand-papa, d'une grand-maman moineau, de ses enfants, peut-être?!"

J'abandonnai mon idée égoïste et ouvrant toute grande la fenêtre je donnai la liberté à mon petit pensionnaire de quelques instants.

....

Depuis ce jour-là, je dépose chaque matin devant ma fenêtre un verre d'eau et dans une boite de fer, une petite provision de pain. Aussi en me levant, j'ai le plaisir de voir sur ma terrasse, non pas un moineau, mais une dizaine de ses semblables qui viennent chercher leur nourriture un peu rare par ces temps de froid.

Ce moineau, quoique n'ayant pas l'usage de la parole, a su dire aux siens:

"Venez avec moi, je vous montrerai un endroit où par ces temps pluvieux et froids, vous pourrez vous abriter et trouver de quoi boire et manger."

Chers petits amis, soyez nombreux à suivre mon exemple, et soyez toujours bons pour les animaux.

Résolutions de Carême

Saint-Norbert, Man.
Le 27 février 1935.

Chère Mère-Grand,

Le caraime arive et je me prépar a bien le faire. Je veu prandre trois résolusion. Je passe a rienc une pour asteur, la voisi: pour obéire a maman je vai prandre sen faire de grimasse mon euf frai tout les jour pour angrèser parceque jai été malade m'est je ne sui plu chère Mère Grand.

Votre petite fille qui vou embrase sur les deus jou.

Antonie VERREAULT.

La journée des cartes

Saint-Joseph, Man.
Le 1er mars 1935.

Chère Mère-Grand,

Chaque mois il est un jour qui nous intrigue beaucoup. C'est la "Journée des Cartes", alors que nous recevons nos rapports mensuels.

Nous sommes toujours impatients de savoir si nous aurons une carte rose, car cette couleur dénote excellence; les cartes bleues ne nous sourient guère et les blanches encore moins. Donc ce matin nous avons eu la distribution des cartes par Monsieur le Curé. Il a su complimenter les uns, encourager les autres; à tous il a montré un vif intérêt.

Monsieur le Curé nous a rappelé nos devoirs d'écoliers et nous a prouvé que nous étions des enfants vraiment privilégiés. Il nous fit souvenir qu'un grand nombre d'enfants ne jouissaient pas du privilège de s'instruire qui est le nôtre, que plusieurs ne connaissaient pas le bon Dieu; c'est pourquoi il nous recommanda de n'être pas égoïstes, mais d'assister les pauvres enfants païens, de faire notre part afin qu'eux aussi entendent la parole de l'Evangile. Trois moyens nous furent présentés: la prière afin d'aider les missionnaires; offrir des sacrifices quotidiennement; contribuer à l'Oeuvre de la Sainte-Enfance.

Nous voulons profiter de ces bons conseils et ainsi, tout en continuant notre train-train journalier, sans traverser les mers ou même quitter notre pays natal, nous deviendrons de vrais apôtres.

Je voudrais vous raconter bien d'autres choses intéressantes que nous a dit notre vénéré Pasteur, mais je vais commencer par pratiquer une de ses leçons et n'être pas égoïste.

Votre petite-fille,

Rollande DIONNE.

Le Coin des Enfants

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Pierre-Jolys, Man.
Le 13 février 1935

Chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de vous écrire. Je vais à l'école. J'ai 7 ans. Je suis dans le grade I.

Nous voyageons en cabane cet hiver. Nous jouons sur la glace et sur la neige. Nous avons du plaisir. J'aimerais bien que vous veniez à Saint-Pierre. Je vais vous dire ce que j'ai eu pour le Jour de l'An: une petite poupée et je l'aime bien. Irène a eu une petite auto. Maman dit que la petite auto d'Irène est une petite charroyeuse de pain.

Votre petite-fille qui aimerait vous connaître.

Alice AUDETTE.

❦ ❦ ❦

Saint-Joseph, Man.
Le 1er mars 1935

Chère Mère-Grand,

J'ai une grande nouvelle à vous annoncer: j'ai été le parrain de ma nouvelle petite soeur. Je l'ai appelée "Denise". Elle est bien jolie et bien fine; elle ne pleure pas trop souvent et quand elle se met à pleurer on la console vite.

J'ai un petit frère malade; il ne vient plus à l'école depuis Noël. C'est un gros sacrifice pour lui car il aime beaucoup l'étude. Dois-je vous le dire?... Il l'aime beaucoup plus que moi et pourtant c'est lui qui est malade!!

Ce mois-ci j'ai travaillé fort, j'ai su mes leçons et je suis fier d'être arrivé deuxième de mon grande. Papa dit que quand les paresseux s'y mettent ils réussissent toujours!! On dirait que c'est vrai. Le mois prochain je veux encore m'efforcer d'étudier pour faire plaisir à mes bons parents et aussi parce que ce sera le carême.

Votre petit ami,

Maurice NADEAU.

❦ ❦ ❦

Fannystelle, Man.
Le 27 février 1935.

Chère Mère-Grand,

Le soleil s'est levé ce matin avec quelques rayons faibles perçant la brume, s'harmonisant avec la coeur des élèves de Fannystelle assombri par la pensée du départ de leur vénéré curé.

M. l'abbé Caron fut pour nous plus qu'un directeur spirituel, il fut vraiment un père aimant et dévoué, n'épargnant ni la fatigue ni les dépenses pour le bien-être et le bon plaisir de ses chers enfants.

Aussi, bonne Mère-Grand, faisons-nous des voeux pour que son séjour à St-Jean-Baptiste soit long et heureux, et qu'il laisse comme à Fannystelle, une semence féconde de vertu que sa parole chaude et éloquente nous a toujours enseignée. Les élèves de St-Jean-Baptiste qui se sont vu ravir un père dévoué, se consoleront en voyant que Dieu ne les a pas oubliés, puisqu'il leur envoie un second père qui sera certainement pour eux rempli de zèle, de dévouement et d'affection, comme il le fut toujours pour nous.

Nous avons pu constater bien souvent la sympathie que vous aviez pour vos petits-enfants; c'est pourquoi, chère Mère-Grand, je me suis empressée de vous faire part de notre chagrin.

Puisse le bon Jésus entendre toutes nos prières et accorder à notre regretté M. le Curé de longues années de bonheur dans sa nouvelle paroisse.

Votre petite-fille,

Annette DUREAULT.
Grade VIII, 12 ans.
Ecole du Sacré-Coeur.

❦ ❦ ❦

Letellier, Man.
Le 22 février 1935

Chère Mère-Grand,

J'étais si contente de trouver ma rédaction de Noël dans le "Coin des Enfants" que je voudrais être près de vous pour vous donner un, deux, trois gros baisers. Maman me dit qu'on peut envoyer ça par la poste des baisers. Alors, chère Mère-Grand, si vous regardez bien dans ma lettre, vous en trouverez tout plein.

Je vais à l'école tous les jours et j'aime bien cela. J'essaie de garder la tête de ma classe, mais ma petite compagne, Lorraine, me la vole assez souvent. Alors pour me consoler, ma maîtresse me dit que descendre, c'est bon pour l'amour-propre. Je ne sais pas trop ce que c'est, mais je suppose que quand j'aime bien mon papa et ma maman, c'est de l'amour-propre, et quand j'aime une compagne qui n'est pas sage, c'est de l'amour sale.

J'apprends la musique et je voudrais bien dépasser ma soeur Madeleine, mais elle ne m'en laisse pas la chance. Je crois que c'est la faute à mes doigts qui ne veulent pas marcher aussi vite que ma cervelle.

Mon petit frère Claude ne va pas encore à l'école et toute la journée il trotte sur les bancs de neige. Il dit qu'il grimpe sur les Montagnes Rocheuses pour faire la chasse aux ours blancs (aux lapins).

Votre petite-fille qui vous aime,

Charlotte CLOUTIER,
Grade III.

❦ ❦ ❦

La maîtresse apprend à ses élèves le nom des cris d'animaux: "Jean, dit-elle, que fait le canard?"

Un camarade souffle à Jean: "Comme la poire des vieilles autos."

Jean.—Il corne, madame!

• • •

Le maître. — Les champignons poussent toujours dans les endroits humides.

Un élève.—Oui, c'est même pour ça qu'ils ont la forme d'un parapluie.

Livres à lire

"L'Assurance contre l'incendie au Canada"

Par GERARD PARIZEAU

M. Gérard Parizeau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, vient de publier aux Editions Albert Lévesque, un ouvrage sur "l'Assurance contre l'incendie au Canada", qui ne dépare pas la série des Documents Economiques du même éditeur, où l'on relève pourtant les noms de Henry Laureys, d'Edouard Montpetit et de Lucien Romier.

L'auteur nous dit qu'"il a désiré suivre l'exemple de ceux qui, depuis quelques années, veulent intéresser le public aux manifestations les plus importantes de notre vie économique, non par des ouvrages techniques mais par des oeuvres claires, précises et documentées." On sait tout le chemin qui reste à parcourir dans ce domaine; et quelle avance les Anglo-Canadiens ont prise sur nous. Cet ouvrage comble donc une lacune. Mais le mérite particulier de l'auteur, c'est d'avoir su faire en même temps oeuvre de pionnier et oeuvre de vulgarisateur. Il a réussi ce tour de force d'animer un sujet singulièrement aride, de le rendre accessible et intéressant, sans pour cela rien sacrifier de ses exigences.

L'ouvrage de M. Parizeau se divise en trois parties: l'évolution de l'assurance contre l'incendie, la pratique de l'assurance contre l'incendie au Canada et, enfin, le vocabulaire de l'assurance contre l'incendie. Il se complète par un appendice comprenant les textes de loi relatifs à l'assurance contre l'incendie.

L'Assurance contre l'incendie au Canada, par M. Gérard Parizeau, est indispensable à l'agent d'assurances, à l'avocat, au notaire, à l'homme d'affaires et au simple lecteur curieux des questions économiques. Il est publié dans la collection "Documents économiques", des Editions Albert Lévesque, et comprend 252 pages. On le trouve en vente au prix de $1.00, chez l'éditeur, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

L'IMMIGRATION DE 1930 A 1934

Pendant ces cinq années d'immigration prohibée, il est entré au pays 179,785 immigrants

OTTAWA — Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934, le nombre total d'immigrants venus au Canada de tous les pays du monde a été de 179,785. C'est ce que nous déduisons des réponses données en Chambre des Communes par le ministre de l'Immigration, l'honorable W. A. Gordon, aux questionnaires de MM. Joseph Bradette, député de Témiscamingue-nord, et l'honorable Ian Mackenzie, député de Vancouver-centre.

Voici le détail pour chacune des années: 1930, 104,906; 1931, 27,530; 1932, 20,591; 1933, 14,382; 1934, 12,476.

Durant ces quatre dernières années, pour le moins, l'immigration, officiellement, était prohibée.

Au cours de la période de cinq ans de 1930 à 1934, les Iles Britanniques nous ont fourni 45,038 immigrants, les Etats-Unis, 63,036, la France 684 et l'Allemagne, 12,350.

Pour qu'on apprenne l'histoire de nos grands découvreurs

MONTREAL — Un grand nombre de Canadiens français ont fondé des villes aux Etats-Unis. Le fait est peu connu et le détail serait pourtant de nature à intéresser les citoyens du Canada aussi bien que ceux des Etats-Unis.

Afin de renseigner plus complètement et d'intéresser tout spécialement les touristes des Etats-Unis qui viendront dans la province de Québec à partir du printemps prochain, l'hon. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la voirie et des mines, a décidé de faire ériger des panneaux indiquant que dans tel ou tel endroit naquirent ou vécurent d'illustres compatriotes qui ont été les fondateurs de villes importantes de la république voisine.

C'est ainsi par exemple que les touristes apprendront, souvent avec une agréable surprise, qu'à Montréal naquit le fondateur de la Louisiane, Pierre Lemoyne d'Iberville, et le fondateur de la Nouvelle-Orléans, son frère de Bienville; qu'à Québec vécut le père Marquette, le découvreur du Missisipi; qu'à Trois-Rivières naquit La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest; qu'à l'Assomption naquit Salomon Juneau, fondateur et premier maire de Milwaukee; qu'à la Rivière-du-Loup naquit John McLaughlin, le fondateur de Portland dans l'Orégon, etc.

FEUILLETON DE LA "LIBERTÉ"

Comment j'ai tué mon Enfant

PAR PIERRE L'ERMITE

NUMERO 3

(Suite)

Et ses mains devenaient moites, et des gouttes de sueur perlaient à ses tempes; il étouffait sous sa lourde pelisse de fourrure, et sûrement c'était une pleurésie ou une pneumonie ou une fluxion de poitrine qui l'attendait à la sortie dans le courant d'air du passage.

L'abbé suivait de l'oeil son trop nerveux poulain. Il le présenta très aimablement comme un de ses jeunes amis qui l'avait accompagné ce soir au patronage; il faisait très bien la photographie, et si les jeunes gens voulaient, on allait là, tout de suite, perler quelques clichés à la lumière, et l'on enverrait les épreuves à Maurice pour se remettre, dans le désert, tout à fait bien avec lui.

Du coup, la glace fut rompue.

Dominique, qui s'effrondrait devant la parole à prendre, se trouva beaucoup plus à l'aise pour agir.

L'appareil lui donnait d'ailleurs une autorité d'occasion.

Et puis, et surtout, l'abbé était là pour sauver à chaque instant la situation.

On alluma la grande électricité, on forma des groupes pittoresques. Dominique avait une bobine de douze poses. Il fit les douze poses, voulant absolument avoir de bons clichés.

Tout se passa très cordialement, comme si les jeunes gens devinaient la pensée de l'abbé.

Et, en effet, sans en avoir conscience, ces braves gosses collaboraient à cette pensée de leur aumônier et prenaient la note qu'il fallait prendre.

Dominique promit une épreuve à chacun, serra des mains calleuses, des mains noires, et même des mains blanches . .

Et quand il sortit au bras de l'abbé, il se redressait, sa canne tapait joyeusement sur le trottoir, son kodak lui sautait sur les reins, il avait l'impression que ses ailes s'ouvraient et qu'il commençait à devenir presque un homme!

CHAPITRE IV

Il faut battre le fer quand il est chaud.

Dominique avait dit en quittant le patronage:

— Demain, je me lèverai de bonne heure, et je développerai les clichés. Je suis curieux de savoir ce qu'ils valent.

Le lendemain matin, après sa Messe, c'est-à-dire vers 9 h. 30, l'abbé fit un bond jusqu'à l'hôtel des Yholdy.

Le grand escalier monumental et sombre semblait encore endormi...

Le tapis de Smyrne avait l'air d'un gigantesque serpent rayé d'or qui cuvait là sa lourde digestion de la veille.

Endormi aussi le vieux valet de chambre en veston lilas qui, trois minutes après le coup de sonnette, vint lentement, en traînant les pieds, ôter la chaîne et déverrouiller les serrures.

Evidemment, l'abbé était le premier être humain qui avait, à cette heure, gravi l'escalier des maîtres. Aussi, entendant de l'autre côté de la porte tout l'embarras qu'il causait, il comprit qu'il avait un peu commis la gaffe. Il ne devait pas croire à la parole de Dominique.

Mais le vin était tiré...

— Pardon, je viens voir si les clichés que M. Dominique a faits hier soir sont bons...?

La mâchoire du valet de chambre se décrocha en arc de cercle, ses yeux se fixèrent, l'abbé vit que l'homme ne comprenait pas le premier mot de ce qu'il entendait.

A la fin, le valet de chambre sortit tout de même cette phrase:

— M. Dominique...? il n'est pas réveillé encore...

L'abbé n'insista pas, et surtout ne demanda pas Mme Yholdy.

— C'est bon, je reviendrai..., dit-il en descendant l'escalier.

Il allait, en effet, revenir le soir, quand l'après-midi, dans la rue, il aperçut son jeune homme.

— Eh bien, sont-ils bons...?

— Pas développés encore!...

— Qu'avez-vous donc fait toute la matinée...?

— J'étais marécageux, vaseux.. je me suis levé tard. J'avais peur de m'être enrhumé, alors, je me suis fait transpirer. Et puis, vous savez, moi, je suis comme maman, le matin, je n'existe pas...

— Savez-vous vous coucher...?

— Pas beaucoup.

— Il faudra apprendre... ne pas laisser s'étaler votre vie comme de la gélatine, mais la conduire, la canaliser; c'est le seul moyen de commencer à faire quelque chose. Demain soir, aurez-vous le temps...?

— Maman veut que je l'accompagne au théâtre.

— Ce sera encore vous coucher tard.

— Voyez...? Je n'en sors pas!...

— Si... vous en sortirez. Mais, évidemment, beaucoup de choses vous retiennent. Ce soir, pouvez-vous les développer...?

— Je suis habillé maintenant... c'est toute une histoire...

— Passez-les moi...?

L'abbé vit qu'il contrariait Dominique en le poussant dans ses derniers retranchements; alors il n'insista pas.

Qautre jours après, Dominique, tiré à quatre épingles, arriva à la sacristie avec un paquet; il avait l'air joyeux.

— Ca y est, ils sont très bons!

Ils montèrent ensemble au bureau. L'abbé regarda les épreuves, elles étaient passables.

— Voici ce que vous allez faire: Tirez autant d'épreuves qu'il y a de jeunes gens, et venez, un soir, les offrir vous-même. Vous comprenez?

— Oui, je vais faire cela tout de suite, car, la semaine prochaine, j'aurai pas mal de cours à suivre.

Il vint un dimanche après-midi, vers 5 heures; un certain nombre de grands étaient partis. Il regarda jouer les autres, et dans ce milieu fruste où les valeurs étaient pour ainsi dire mises à nu, il se trouva de nouveau l'air idiot avec son complet tailleur impeccable, son col immaculé, sa canne à crosse d'argent et ses gants jaunes.

Les enfants, avec de grands cris, tourbillonnaient en bras de chemise autour de lui, brutalement comme de jeunes poulains, s'accrochant pour se retenir dans les virages, se le rejetant de l'un à l'autre sans paraître même soupçonner qu'ils se lançaient, dans la personne de ce beau jeune homme, un sac d'écus de vingt millions à la tête. Lui riait pour se donner une contenance. Mais, évidemment, il aurait été plus à l'aise au Pré Catelan, à prendre une tasse de fleurs de thé.

La gymnastique battait son plein, ne ressemblant en rien a celle qu'un professeur lui faisait faire, à grands frais, dans une chambre.

Il s'aperçut que le mâchefer de la cour mangeait ses fines bottines, et pour arrêter le ravage il alla dans la salle de billards. Mais là, ce fut autre chose; quelques jeunes gens jouaient sérieusement; d'autres se poursuivaient, soulevant une poussière intense qui, à la fin, l'inquiéta. Ce qu'il devait, à chaque respiration, en avaler des microbes! Si sa mère le voyait là!

Et pourtant, tous ces enfants lui paraissaient forts, très vivants, et plus robustes que lui. Ils semblaient absolument ne rien craindre, et lui avait peur de tout.

Une foule de choses le choquaient encore, leur langage vert, leurs torgnoles perpétuelles, leurs yeux. Etait-il possible de s'intéresser à une partie de billard ou de cartes? L'abbé devait être un saint pour rester là-dedans, accepter de converser avec ces simples, où l'on n'échangeait aucune idée..!

Et pourtant, beaucoup de ces jeunes ouvriers étaient intelligents! Mais leurs préoccupations ne portaient que sur des choses matérielles de salaire, de condition de vie...

Et pourtant, il y en avait de supérieurs!... Oui, mais aucun ne connaissait Virgile ni Homère.

Et pourtant!...

Et il descendait en lui-même, de "pourtant" en "pourtant", comme dans un cercle de Dante, sachant... ne sachant pas...? l'idée impérative du moment chassée par l'idée non moins impérative de la seconde suivante.

Etait-il indispensable d'avoir pâli comme lui sur des livres grecs et latins, si on avait réfléchi devant le grand livre ouvert de la "vie vivante"?

Sans doute, le grec et le latin affinent et aristocratisent un cerveau; c'est une fenêtre sur quatre mille ans d'humanité, et de quelle humanité!

Mais, actuellement, où des questions sociales basbiques étaient soulevées de toutes parts, où les rapports d'ouvriers à patrons, de serviteurs à maîtres, d'enfants à parents étaient renversés, ces jeunes gens qui vivaient dans l'atmosphère des bureaux, ou dans celle plus rude des ateliers, n'étaient-ils pas autrement documentés que lui sur des questions de leur temps?

Bibelots d'étagère!... armes de luxe!.. les mots de l'abbé lui revenaient à l'esprit comme des coups de fouet.

Si c'était cela les oeuvres... s'il fallait sans cesse se mêler à l'ouvrier, le suivre dans toutes ses routes, garder partout le contact avec lui, apporter à son intelligence pratique le secours quotidien de son expérience théorique et de sa foi, alors quel boulet à ses pieds!... quelle emprise!... quelle ombre sur une vie qui, si naturellement, pouvait être toute d'égoïsme et de plaisir...

Et là, bataille commençait en lui. Sa volonté disant à Dieu: "Seigneur, si vous voulez..?" Et son corps, ses gens, son hérédité, s'insurgeant en tempête contre la soumission à l'idéal: "Mais tu es fou!... tu es envoûté!... cette soutane t'exploite!... Tu dors, Brutus! allons, réveille-toi!.. N'oublie pas que ta mère habite un des plus beaux hôtels des Champs-Elysées, n'oublie pas que tu es l'unique héritier de vingt beaux millions.. Que rien ne peut rien contre cela! Le monde est à toi avec tous ses plaisirs enivrants, la vie est belle, les Parisiennes si jolies, les théâtres variés, les voyages si intéressants. Envoie promener le bonze. Hou!.. Hou!.. la calotte!..."

Et, au fond, la calotte, il en repoussait la vision avec horreur, mais c'était déjà... oui, c'était l'abbé Firmin.

Et il assistait à toutes ces luttes, tantôt dans un camp, tantôt dans un autre, ballotté comme un bouchon entre deux courants, épuisé d'étudier les raisons de l'un et les griefs de l'autre...

Et il en était là quand, un soir, l'abbé l'aborda et lui dit:

— Dominique, voulez-vous me rendre un service...?

— Mais certainement, Monsieur l'abbé!

— Gallais, le chef de section des petits, est malade; voudriez-vous, dimanche prochain, et peut-être le jeudi suivant, venir le remplacer..?

Dominique rougit... pâlit...

— Mais je ne pourrai jamais!..

— Ah!., et pourquoi..?

— Je n'oserai pas!

— Vous n'oserez pas parler à des mioches de dix ans!

— Je suis timide comme une jeune fille.

— Oh! bien davantage!... Et ce n'est pas ce que j'aime le plus en vous. Vous devez devenir un chef... Ne refusez donc pas que je vous entraîne avec des moutards.

Et la voix de l'abbé se faisait impérative.

— Et maman...?

— Maman marchera si vous marchez. Et cela, vous le savez bien!

Dominique regarda au loin tout autour de lui, comme quelqu'un qui cherche une issue, et, n'en trouvant pas, il conclut:

— Eh bien! c'est entendu, je marcherai!... A dimanche!

CHAPITRE V

Et il marcha, et même avec une certaine crânerie, comme les poltrons qui exagèrent parce qu'ils ont peur.

Il vint d'abord en tenue de patronage, ayant préparé sa séance, acheté des bonbons, pensé à une possible promenade... il entasserait tous les gosses dans l'auto maternelle et leur ferait faire une randonnée de joyeux avènement au travers du quartier...

L'abbé eut un sourire en le voyant entrer ainsi en "tenue de travail".

— A la bonne heure, vous n'avez plus l'air d'un étranger qui visite le patronage.

Et ce compliment le fit rougir de plaisir. S'il allait tout de même un peu émerger...?

C'était donc la pensée et du directeur et du dirigé.

L'abbé cherchant à lui faire une volonté, à l'entraîner sur des terrains faciles, par exemple, le lever du matin, le coucher du soir... par exemple encore, cet apostolat temporaire de la section des petits.

— Ce n'est rien, ce que je t'ai proposé... rien! Songe à tout ce que la patrie te demandera certainement un jour... à tout ce qu'elle peut exiger!

Et le disciple semblait vouloir se laisser accrocher.

L'habit évidemment ne fait pas le moine, mais il l'aide beaucoup à être un bon moine. Dominique se sentait plus libre par le fait même qu'il avait cette après-midi un costume approprié à sa fonction.

Il commença d'abord à nettoyer la salle, et tous les petits l'aidèrent Devant eux, il n'avait pas de respect humain, pas peur de la gaucherie provenant de son inexpérience et de sa timidité.

La salle possédait un piano, il s'y mit pas manière de plaisanterie et joua les airs connus qui lui vinrent au bout des doigts.

Et comme il était assez bon musicien, les gosses chantèrent avec entrain tous les airs qu'il voulut leur jouer.

— Il sait le piano!.. murmuraient les enfants avec admiration...

Les "moyens" écoutaient, regardaient par la cloison vitrée.

Et de "savoir le piano", cela lui donna tout de suite une autorité inattendue dans tout le patronage.

Le jeudi suivant, il arriva en auto avec un théâtre de guignol et donna, toujours aux petits, une scène qui fit sensation. Les "moyens" demandèrent à y être admis.

— C'est "chic", commença-t-on à dire, d'être avec M. Dominique.

Rien n'est meilleur public que les enfants d'un patronage. Dominique jouait d'ailleurs une pièce vue par lui au célèbre guignol des Champs-Elysées, et tout naturellement il y mit la conclusion morale. Guignol y rossait toujours le propriétaire, le gendarme, le garde-champêtre et le commissaire, mais il était rossé à son tour pour avoir exagéré. Bref, le drame finissait très bien par une embrassade générale.

A la fin, Dominique s'aperçut que l'abbé était dans l'auditoire et que lui-même riait de très bon coeur, et cela l'encouragea.

La séance se termina par une tasse de thé que Dominique fit lui-même. Il expliqua aux enfants, pour le redire à leurs parents, comment se faisait une bonne tasse de thé, pas plus cher ni plus difficile à faire qu'une tasse de thé amer et détestable.

Tous l'écoutaient, les yeux grands ouverts, se promettant bien de raconter le soir à leur maman, et aussi à leur papa, la façon dont les Anglais faisaient leur thé, la théière d'abord bien ébouillantée, mais jamais lavée, théière à perpétuité. Chez "Monsieur Dominique—les petits l'appelaient déjà ainsi, en attendant "le père Dominique" qui devenait imminent,—il y avait une théière où l'on faisait le thé depuis cent dix ans!... Le thé doit être blond, on doit toujours voir le fond de la tasse..." Les enfants ne faisaient pas "ouf", ils notaient tout soigneusement dans leur petit cerveau et dans leur petit coeur.

Puis on but le fameux thé... le premier thé des petits au patronage.

Cela se fit gentiment en famille... La section prenait la note aristocratique que, malgré lui, Dominique donnait.

Ce soir-là, on n'entendit pas un gros mot; il n'y eut pas de dispute, pas un coup de pied sous la table. En deux séances, et sans le chercher, il avait dressé un premier idéal devant ces enfants.

Quand il partit, à 6 heures du soir, les petits l'encadraient, c'est à qui serait près de lui, lui chercherait son chapeau, sa canne, lui tiendrait la main. Il sortit ainsi dans la rue avec tout son monde autour de lui. C'était l'heure ouvrière où, dans ces quartiers, les rues sont pleines de foule. Les papas regardaient, intéressés, ce grand jeune homme blond que les enfants paraissaient tant aimer qu'il devenait comme leur chose.

Une maman, en croisant le groupe, dit à une autre:

— C'est gentil de voir ça!

Au bout de la ruelle où se trouvait le patronage, les enfants lui dirent:

— Au revoir, Monsieur Dominique!...

Et ils agitaient leurs bérets jusqu'au moment où il disparut de l'autre côté des maisons.

Pour la seconde fois, Dominique eut l'impression qu'il était maintenant parti, que l'abbé était content de lui et qu'une âme lointaine de chef venait d'éclore dans le vague initial de son inconsistante personnalité.

. . . .

Peu à peu l'habitude, seconde nature, se prend... se précise... se fortifie.

Le jeudi et le dimanche deviennent dans la vie de Dominique des jours réservés, presque sacrés, et il n'accepte pour eux aucune invitation.

Une petite Lolita, d'une famille amie, et que Dominique affectionnait tout spécialement, ayant organisé une grande après-midi de tennis un jeudi avec ses compagnes, fut tout à fait étonnée de la réponse nettement négative de Dominique qui ne lui refusait jamais rien...

Mais c'était désormais réglé ainsi.

Sa mère, au début, se cabre devant cette volonté inattendue dont elle est intérieurement très agacée.

Le dimanche et le jeudi sont souvent pour elles des jours mondainement chargés, et bien qu'elle ne soit pas la mère des Gracques, elle aime assez avoir auprès d'elle son fils qui semble encore très jeune, et lui fait honneur.

Mais elle se tait et essaye d'en prendre son parti.

Il faut bien lui consentir quelque chose à ce grand garçon, beau et riche... Il pourrait tellement avoir des goûts plus inquiétants que celui d'aller chez l'abbé Firmin ou à son patronage de faubourg.

D'ailleurs, elle ne se rend pas bien compte de la situation. Jamais Dominique ne lui a positivement dit que les après-midi du dimanche et du jeudi étaient bloquées. Elles le sont en fait; mais un jeune homme est changeant, il s'emballe souvent pour des idées transitoires. Mme Yholdy espère que cette ferveur ne durera pas toujours. Son fils va au patronage!.. C'est un petit vice comme celui de fumer; or, précisément, il ne fume pas. Elle aimerait mieux le savoir au golf, au tennis ou au manège, en tenue très chic, mais ce garçon préfère le gymnase de l'abbé Firmin! — Pour elle, le patronage c'est presque uniquement la gymnastique.

— Ca lui passera un jour ou l'autre, quand une petite cousine, ou telle jeune fille à laquelle elle pense déjà aura commencé à lui plaire, ce qui, évidemment, avec son grand affectueux de fils, ne tardera pas.

Pour le moment ce n'est pas le cas. Dominique est occupé à d'autres choses. Il étudie et s'étudie. L'âme populaire est si compliquée, parce qu'elle se réalise dans tant d'individus divers, l'intéresse sans lui plaire complètement.

(A Suivre)

"Un enfant à qui on n'a pas appris à quinze ans à se dévouer est un enfant perdu." —Dom BOSCO.

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

Mmes A. H. Côté, Williams et Thibault ont eu un beau succès dimanche soir. Il y avait vingt-sept tables. Ce qui a été surtout apprécié, ce fut le programme musical. M. Beaulieu a joué quelques morceaux de piano avec entrain et brio. Il a été très estimé des auditeurs qui l'ont rappelé deux fois. Et Mlle Wilcox nous a chanté une charmante petite chanson et donné deux danses. L'auditoire l'a vivement applaudie. Nous remercions sincèrement les organisatrices qui nous ont fait passer une si agréable soirée.

Comme il avait été annoncé, nous avons ouvert la soirée par le 'Bingo'. Il y eut deux jeux. Et je crois que le Bingo sera populaire au début de nos soirées et sera une nouvelle source de revenus.

Les prix—Whit: Dames, Mme J. Fournier, 148. Messieurs, H. Gauthier, 154. Consolation, Mme Audet, 108; MM. Giguère et Provost, 107.

Bridge: Dames, Mme Jarjour, 1384; consolation, Mme Léger, 635. Messieurs, M. Persons, 1262; consolation, M. Aubin, 345.

Les organisatrices veulent remercier par la voix de la "Liberté", la Crémerie de Saint-Boniface Co. Ltée, qui s'est montrée si généreuse une fois de plus.

Le 17 mars

La partie qui devait avoir lieu mardi dernier, "mardi gras", a été renvoyée, à cause de la tempête, à dimanche prochain. Ceux qui devaient venir pourront se reprendre dimanche prochain. Le programme artistique sera le même et vous savez tous que l'on vous en promettait un bon. Si vous voulez vous amuser, venez à notre partie de cartes de dimanche prochain sans faute, le 17 mars.

Le Cercle dramatique

Le Cercle dramatique du Sacré-Coeur a reçu de son Président, actuellement dans l'Est, en voyage d'affaires, une dépêche de félicitations à l'occasion de son récent succès dans le Concours dramatique interparoissial:

Montréal, Qué., 8 mars 1935
R. P. Paul Dussault,
597, ave McDermot, Winnipeg.
Viens d'apprendre par la "Liberté" heureuse nouvelle du succès du Cercle dramatique. Sincères félicitations à notre dévoué directeur Camille, aux actrices et acteurs et à vous pour appui général et à tous. Tout augure bien pour représentations à la paroisse. Magnifique annonce. Transmettez salutations aux amis des Clubs dramatiques et sportifs.
Signé: Denis BELAIR.

La Foncière, compagnie indépendante d'assurances automobile, fondée en 1879, offre à ses assurés une protection d'au delà de $6,000,000.00. Indépendante, elle assure à taux réduits. S'adresser à J. A. Hébert, 362, rue Main, tél., 93 444. Une police d'assurance vous délivre de tout souci. Pourquoi s'en passer?

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Maison à louer, 4 chambres, semi-moderne, nouvellement décorée, planchers en bois dur, garage, 315, rue Notre-Dame, possession immédiate. S'adresser au chef Beaudry, tél., 201 428; le soir, 203 689.

ONE DEMANDE immédiatement homme ambitieux et digne de confiance pour vendre les Produits Watkins à Saint-Boniface. Clientèle établie. Excellente aubaine pour homme capable. Ecrire sans tarder à J. R. Watkins Co., Dépt. C.S. 44, Winnipeg, Man.

La description des nouveaux billets de banque

OTTAWA—La Banque du Canada publie l'exacte description des billets de banque qu'elle mettra en circulation le 11 mars. Les nouveaux billets sont longs de six pouces et larges de deux et sept huitièmes. Ils sont un peu plus courts et un peu plus larges que les billets américains. Il y aura à la disposition du public des billets en français et des billets en anglais. Les billets sont de couleurs plus variées que ceux qui existent actuellement.

Médailles de la Société Royale

OTTAWA — Lawrence-J. Burpee, secrétaire de la Société Royale du Canada, annonce que la Société vient de décerner des médailles à trois canadiens éminents. M. Edouard Montpetit, de l'Université de Montréal, a mérité la médaille Lorne Pierce pour la Littérature; le Dr F.-T. Shutt reçoit la médaille Sir Joseph Flavelle, pour services méritoires rendus à la science; le brigadier-général E.-A. Cruikshank a remporté la médaille Tyrell en Histoire.

Changements à la tête de pénitenciers

OTTAWA — W. H. Cooper, directeur du pénitencier de New Westminster, C.-B., est transféré au pénitencier de Prince-Albert, Sask. G. W. McLeod, de Prince-Albert, devient directeur du pénitencier de Stony Mountain, Man., et W. Meighen, qui était à Stony Mountain, ira à New Westminster.

Nouveau traité entre les Etats-Unis et la Belgique

WASHINGTON — Les Etats-Unis et la Belgique ont signé un traité de réciprocité commerciale. L'entente réduit de part et d'autre plusieurs hauts tarifs douaniers. Elle deviendra exécutoire 30 jours après qu'elle aura été ratifiée par les gouvernements de Bruxelles et de Washington et sanctionnée par le président Roosevelt.

Les catholiques des Etats-Unis et les problèmes de la paix

Il existe, aux Etats-Unis, une **Association Catholique pour la Paix internationale**, qui continue à faire montre d'une grande activité.

Tout récemment, dans dix Universités ou Collèges catholiques, dans les villes de Baltimore, Dubuque, New Jersey, San Antonio, Denver, etc., des conférences ont été données sous ses auspices, au cours desquelles il a été exposé pourquoi nulle institution ne peut mieux apporter la Paix au monde que "l'Eglise de la Paix, fondée par le Prince de la Paix."

L'Association vient aussi de publier une série de brochures de propagande du plus haut intérêt, l'une d'elles a pour titre: **l'Eglise et les Efforts pour la Paix.** Elle est de caractère historique. Une autre: **l'Organisation catholique pour la Paix en Europe**, est consacrée à l'activité des grandes Associations catholiques qui ont leur siège en Europe et qui s'intéressent aux problèmes de la paix. Une dernière enfin étudie les relations entre la France et l'Italie.

L'Association catholique pour la Paix internationale des Etats-Unis, a son siège à Washington.

L'homme le plus grand du monde...

Le professeur Adalbert Fuchs a présenté récemment à la Société de Médecine de Vienne un rapport sur la découverte qu'il a faite en Perse d'un géant qui, d'une taille de 10 l'homme le plus grand du monde.

Il s'agit d'un individu âgé de 20 ans à peine et pesant 440 livres. Jusqu'à l'âge de 9 ans, il se développa de façon absolument normale, puis, il se mit à grandir avec rapidité jusqu'à devenir le géant qu'il est à présent. Sa tête est à peu près deux fois aussi volumineuse que celle d'un homme normal, et elle présente des protubérances accentuées dans la région frontale et aux mâchoires. Son poids énorme la fait habituellement incliner vers la poitrine. Ses yeux sont de dimensions ordinaires.

Sa taille exagérée vaut au Persan des ennuis continuels, surtout en voyage. Récemment, pour pouvoir prendre place à bord d'un bateau, il a fallu qu'il se fasse hisser au moyen de la grue servant au chargement des marchandises.

Diverses hypothèses sont émises sur les causes du phénomène. D'après certains, il serait dû au fait que le Persan reçut tout enfant, une lésion au cerveau à la suite d'une chute.

La vie au grand air

Un Russe vient de mourir à Moscou, dans sa 124e année. Il était né en 1811. Jamais il n'avait bu de vin ni fumé de tabac. Pendant cinquante ans il travailla la terre, et pendant cinquante autres, il fut cocher de fiacre. Autrement dit, il fut toujours au grand air. Sa fille, qui a 80 ans, marche gaillardement sur ses traces.

AVIS est par les présentes donné que la "Portage la Prairie Mutual Insurance Company", avec bureau-chef à Portage-la-Prairie, dans la Province du Manitoba, s'adressera au Parlement du Canada, à la session actuelle ou à la prochaine, pour obtenir un acte amendant son Acte d'incorporation, supprimant et remplaçant la clause 1 de celle-ci concernant l'incorporation; supprimant et remplaçant la clause 8 concernant la qualification et l'élection des directeurs; supprimant et remplaçant la clause 9 concernant le vote des porteurs de police.

Daté à Portage-la-Prairie, province du Manitoba, le 2 mars 1935.

A. H. THORPE,
Secrétaire et gérant,
Portage-la-Prairie, Manitoba.